

n°42

# Mouthy



MAGAZINE ANNUEL D'INFORMATIONS  
DE LA COMMUNE DE MOUTHE

JANVIER 2025



## Commune de Mouthy

3 Grande rue - 25240 Mouthy

Tél: 03 81 69 27 45 (accueil, urbanisme, cimetière, location salle,  
état-civil, élections, facturation de l'eau aux administrés)

Tél: 03 81 69 53 51 (comptabilité, travaux et affaires communales)

commune@mouthe.fr | www.mouthe.fr

 Commune de Mouthy - Officiel |  @MairieDeMouthe

 commune\_de\_Mouthe\_Officiel\_



# Sommaire

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

Téléski - information tarifs 2023-2024.....	P. 4
Compte administratif 2023 .....	P. 5
Délégués Communaux 2020-2026.....	P. 6
Commissions Communales 2020-2026.....	P. 7

## AMÉNAGEMENTS ET ENTRETIEN

La sécurité routière.....	P. 8
Règles de vie commune pour un bon voisinage .....	P. 9
Anniversaire : 80 ans de la libération de Mouthe .....	P. 10

## VIE DU VILLAGE

Comice de Mouthe : une fête au cœur du village .....	P. 11
Nouvelles mobilités pour la commune .....	P. 14
Single Track de Mouthe .....	P. 14
Calendrier ordures ménagères 2025 .....	P. 15

## ENVIRONNEMENT ET ÉCOLOGIE

De la source au robinet : la gestion de l'eau à Mouthe .....	P. 16
Repenser notre centre village .....	P. 18

## COMMUNICATION

Rétrospective de l'année 2024 .....	P. 22
Calendrier 2025 .....	P. 24

## HISTOIRE DU VILLAGE

Le Comice de Mouthe en 1900 .....	P. 25
La vie à Mouthe pendant l'occupation allemande .....	P. 30
L'ancienne vasque des fonts baptismaux .....	P. 36
Les pissotières au bord du Doubs .....	P. 37

## FAISONS CONNAISSANCE

Art et Muz' .....	P. 40
Actualités de l'Office du Tourisme du Pays du Haut-Doubs .....	P. 42
Les Ateliées.....	P. 43
Mouthy Pratique .....	P. 44



Rédaction, chargé de la réalisation et responsable de la publication : Daniel PERRIN.  
Comité de rédaction : Maud SALVI, Auriane NICOD-LANCIN, Éric BERTHET-TISSOT Céline BAILLY, Albert LÉTOUBLON et Céline MEISSNER.  
Dépôt légal : Janvier 2025  
Photos : Éric BERTHET-TISSOT, Maud SALVI, Céline BAILLY et Adobe Stock.  
Mise en page et impression : L'IMPRIMEUR SIMON, Ornans [www.mouthe.fr](http://www.mouthe.fr)

# Edito

## DU MAIRE

L'année 2024 qui se termine aura été une année de transition. Peu de grands travaux auront été réalisés en dehors de la mise en sécurité des rues Cart Broumet et Beaupaquier par des feux tricolores, une amélioration du stationnement et du cheminement piétonnier dans la Grande Rue avec les barrières en bois qui ont été installées. Toutefois, le bâtiment construit par SEDIA qui accueillera 16 logements sociaux près de l'ancienne douane est bien avancé et les premières maisons se construisent sur le lotissement créé sur les terrains «À Bouverans» derrière le supermarché.

**2024, année de transition mais année d'études pour des travaux très importants** qui seront engagés dès le printemps 2025. Il s'agit notamment :

- du **remplacement du tablier du pont Lazare**, rue de la Coltot dont le projet a été approuvé par le conseil municipal le 26 septembre dernier,
- du **remplacement des canalisations d'eau potable** qui alimentent les habitations de la Grande Rue depuis la rue du colonel Maire jusqu'au carrefour de la rue de l'Église avec la D437 ; ce chantier sera ensuite prolongé par :
- la réalisation d'une **première tranche de travaux concernant l'aménagement de la Grande Rue** qui concernera notamment la place de la mairie et le carrefour précité ;
- de l'**enfouissement des réseaux aériens de distribution électrique et de la fibre** entre la rue du colonel Maire et la rue du collège.

Ces différents chantiers vont indubitablement perturber la vie quotidienne des habitants du village. Cependant il devrait en résulter ensuite, comme cela a été dit lors de la réunion publique d'information sur ce projet, le 5 septembre dernier, une **meilleure qualité de vie** et une **meilleure adaptation de notre commune au changement climatique** grâce à la végétation qui sera installée et une certaine dés-imperméabilisation des sols.

**2024, année de transition mais aussi année de grands événements.** En plus des cérémonies traditionnelles qui rythment l'année comme par exemple la fête patronale du 15 août, souvenons-nous de la commémoration, le 8 septembre, du 80<sup>e</sup> anniversaire de la libération de Mouthe et du comice agricole le 21 septembre qui, grâce aux nombreux bénévoles qui se sont rassemblés, fut un véritable succès et une grande fête de village. Ce type d'évènement réussi démontre toute l'énergie que la population du village est capable de mobiliser et d'exprimer au cours des années à venir.

**Au seuil de la nouvelle année, je vous souhaite à toutes et tous, d'excellentes fêtes de fin d'année et surtout, une très bonne année 2025.**

Daniel PERRIN  
Maire de Mouthe



## PRISE EN CHARGE PAR LA COMMUNE DE LA MOITIÉ DU PRIX DES FORFAITS "ENFANTS" SKI ALPIN - SAISON 2024-2025



**Depuis la saison d'hiver 2009/2010, le Conseil Municipal a décidé de prendre à sa charge une partie des forfaits de ski alpin des enfants dont un au moins des parents (père ou mère) est domicilié à Mouthy, durant toute l'année (les résidences secondaires sont donc exclues).**

Cette décision a été modifiée le 9 novembre 2023 de façon à porter la prise en charge de la moitié du forfait de ski « saison » pour les enfants de moins de 17 ans. Par ailleurs, Espace Mont d'OR, gestionnaire des remontées mécaniques a institué la gratuité des remontées mécaniques pour les enfants de moins de 7 ans.

Dans ce contexte, le conseil municipal a renouvelé pour la saison 2024/2025, lors de sa séance du 28 novembre, la prise en charge de la moitié des forfaits de ski alpin pour les enfants de 7 à 16 ans inclus et dont le coût est de 160 €.

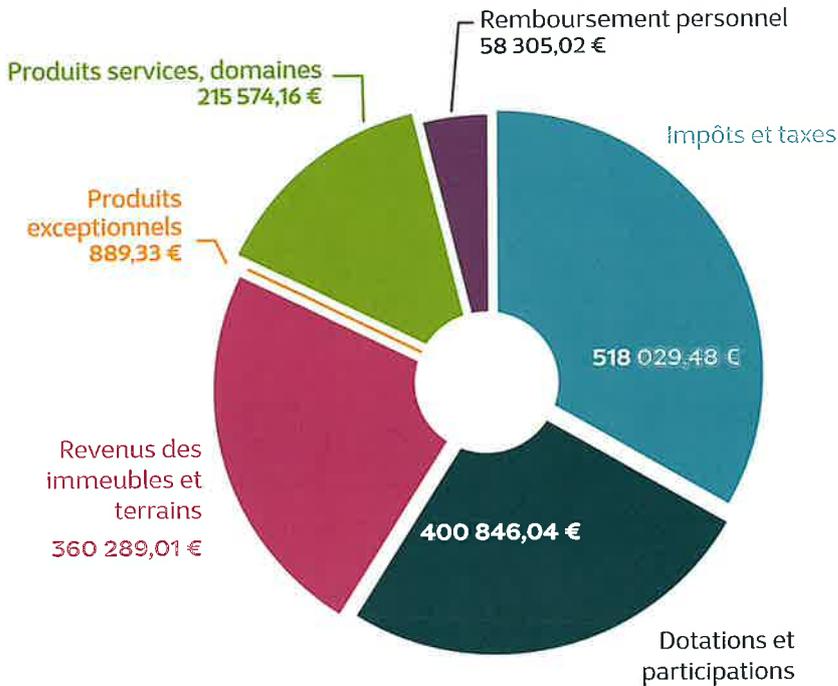
Pour chaque bénéficiaire, une demande devra, comme les années précédentes, être déposée par le père ou la mère de l'enfant avant le 16 février 2025 au secrétariat de la mairie de Mouthy sur présentation du livret de famille et d'un justificatif de domicile, puis récupérée après signature du Maire ou d'un Adjoint par délégation afin de la communiquer au gestionnaire lors de l'achat du forfait. Au vu de ces attestations, la Commune de Mouthy règlera le gestionnaire sur présentation d'une facture détaillée.



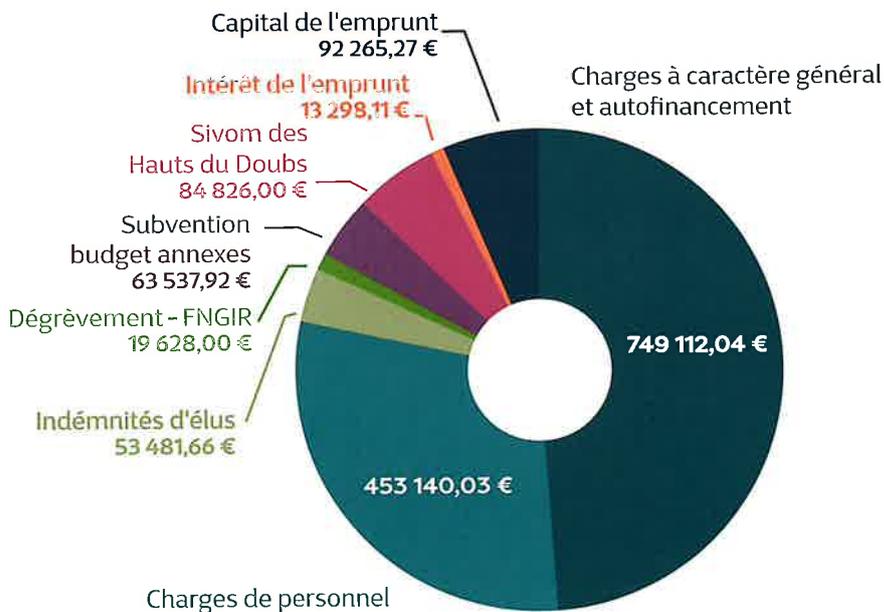
© destination-haut-doubs.com - Ben Becker

# COMPTE ADMINISTRATIF 2023

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2023



## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2023



## RÉCAPITULATIF 2023

### FONCTIONNEMENT

DÉPENSES	1 531 289,03 €
RECETTES	1 553 933,04 €
EXCÉDENT 2022	+ 239 723,54 €
<b>TOTAL</b>	<b>262 367,55 €</b>

### INVESTISSEMENT

DÉPENSES	324 910,33 €
RECETTES	432 886,19 €
EXCÉDENT 2022	+ 152 261,67 €
<b>TOTAL</b>	<b>290 237,83 €</b>

### RÉSULTAT DE CLÔTURE

AU 31/12/2023	552 605,38 €
Reste à réaliser:	- 30 173,05 €

# DÉLÉGUÉS COMMUNAUX 2020-2026

## COMMUNES FORESTIÈRES DU DOUBS

Titulaire : Daniel PERRIN

## SYDED (Energies partagées CEP)

Référent élu :

Jérôme GUYON-GELLIN

Référents agents : Vital PAGNIER  
et Martial VAUCHY

## COMMISSION DE DÉLÉGATION DE SERVICES PUBLICS

Président : le Maire

3 titulaires/3 suppléants :

Sylvie BERTHET (Pascal LEGÉ,  
suppléant), Pascale GUYON (Thierry  
HAGLON, suppléant), Maxime  
THONNET (Nadine PETITE-LISE,  
suppléante)

## SIVOM DES HAUTS DU DOUBS

3 titulaires/3 suppléants :

Pascale GUYON (Suppléant : Albert  
LÉTOUBLON), Maxime THIONNET  
(Suppléant : Nadine PETITE-LISE),  
Pascal LEGÉ (Suppléant : Céline BAILLY)

## CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL DE HAUTE-COMTE (CHHC)

Titulaire : Daniel PERRIN

## PRÉVENTION ROUTIÈRE

Céline MEISSNER

## MINISTÈRE DE LA DEFENSE

Nadine PETITE-LISE

## CORRESPONDANT INCENDIE-SECOURS

Jérôme GUYON-GELLIN

## COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Président : le Maire

3 titulaires : Nadine PETITE-LISE,  
Maxime THIONNET et Pascale GUYON  
3 Suppléants : Sylvie BERTHET, Céline  
BAILLY et Patricia GRESS

## SYNDICAT DE LA SOURCE

2 titulaires/2 suppléants :

Sylvie BERTHET (Emmanuel  
JOUFFROY, suppléant), Maxime  
THONNET (Albert LETOUBLON,  
suppléant)

## COLLÈGE de MOUTHE

Titulaire : Pascale GUYON

Suppléant : Thierry HAGLON

## SOUVENIR FRANÇAIS PONTARLIER

Éric BERTHET-TISSOT

## REPRÉSENTANT TRANSJURASSIENNE

Maxime THIONNET

## COMMISSIONS DES IMPÔTS

Élisabeth RAMPANT (suppléant :  
Bernard PAGNIER), Jean-Luc THIEBAUD  
(suppléant : Jean DEMONTE), Pierre  
BOURGEOIS (suppléant : Anne-Claire  
CUENET), Éric BERTHET-TISSOT (sup-  
pléant : Emmanuel SYLVESTRE) Albert  
LETOUBLON (suppléant : Florence  
DAVID), Martine PETITE (suppléant :  
Pierre NICOD)

## SMIX DU PARC NATUREL DU HAUT JURA

Titulaire : Pascal LEGÉ

Suppléant : Céline BAILLY

## RÉFÉRENT AMBROISIE

Émanuel JOUFFROY

## CNAS

1 élu : Sylvie BERTHET

1 agent : Nathalie LORIN

## COMITÉ CONSULTATIF AIDE SOCIALE

Président : Le Maire

+ 5 élus : Maud SALVI, Pascale GUYON,  
Céline BAILLY, Rosine SALVI, Albert  
LETOUBLON

+ 4 administrés : Rose-May MICHEL-  
NOEL, Jean-Marie MESNIER, Eliane  
SALVI et Joëlle CHABOD, représentant  
la Croix-Rouge

## COMITÉ CONSULTATIF « FLEURISSEMENT ET ENTRETIEN DES PETITS BIENS PUBLICS »

Président : Le Maire

+ 3 élus : Rosine SALVI, Céline BAILLY  
et Maxime THIONNET

+ 5 habitants : pas de candidature

## COMITÉ CONSULTATIF « RÉDACTION DU BULLETIN MUNICIPAL MOUTHY »

Président : Le Maire

+ 4 élus : Pascal LEGÉ, Céline BAILLY  
Maud SALVI, et Céline MEISSNER

+ 2 habitants : Aurianne NICOD  
LANCIN et Éric BERTHET-TISSOT

## CCLMHD

M. Daniel PERRIN

M. Albert LETOUBLON

M<sup>me</sup> Sylvie BERTHET

Maxime THIONNET (Commission  
Bâtiments-Économie d'énergie et  
Patrimoine)

Pascale GUYON (Commission École)

Pascal LEGÉ (Commission Pôle  
Associatif)



# COMMISSIONS COMMUNALES

## 2020-2026

Mise à jour 12.01.24 suite aux démissions de :  
Nelly DHAINAUT - Jean-Claude BAILLY - Clothilde COLOMBO -  
Stéphan DEVIGNE-LAFAYE - Pierre-Alexandre BEAUFILS -  
Clément PONCELET

### COMMISSIONS

#### COMMUNICATION

Président: Daniel PERRIN  
Vice-Président: Maud SALVI  
Adjoints référents : Maud SALVI  
(Communication, information) et  
Pascal LEGÉ (Animation du village et  
fêtes)

- #### CONTENUS
- Bulletin municipal « Le Mouthy »
  - Animation des réseaux sociaux : FB, X (ancien Twitter), Instagram
  - Gestion du panneau lumineux et de l'affichage public en relation avec le secrétariat
  - Gestion du site internet en relation avec le secrétariat
  - Gestion des nouveaux logiciels d'information en relation avec le secrétariat
  - Organisation et gestion des événements locaux

Daniel PERRIN  
Maud SALVI  
Pascal LEGÉ  
Céline BAILLY  
Céline MEISSNER

#### AMÉNAGEMENTS

(Paysage, sécurité routière  
et environnement)

Président: Daniel PERRIN  
Vice-Président: Pascale GUYON  
Adjointe référente : Maud SALVI  
(décoration du village)

- Fleurissement annuel
- Décorations du village (Noël, Pâques, etc.)
- Entretien des petits biens publics en assistant les employés communaux (calvaires, monuments aux morts, les ponts, les barrières et la cabane)
- Sensibilisation des habitants à l'écologie et à la lutte anti-gaspillage, mais aussi des associations
- Réduction de l'utilisation du plastique dans la commune
- Mise en application du zéro pesticide dans la commune

Daniel PERRIN  
Pascale GUYON  
Maud SALVI  
Thierry HAGLON  
Céline BAILLY  
Maxime THIONNET  
Sylvie BERTHET  
Pascal LEGÉ  
Rosine SALVI  
Jérôme GUYON-GELLIN  
Nadine PETITE-LISE

#### AGRICULTURE ET FORÊT

Président: Daniel PERRIN  
Vice-Président: Emmanuel JOUFFROY  
Adjointe référente : Pascale GUYON  
(Acquisitions et aliénations foncières  
bâties et non bâties)

- Suivi de la gestion des pâturages communaux
- Gestion des terres données à bail par la commune et l'ex CCAS
- Suivi de la gestion de la forêt communale soumise au régime forestier
- Gestion des bois non soumis au régime forestier (bois des pâturages communaux et de l'ex CCAS)
- Traitement de toute question foncière

Daniel PERRIN  
Emmanuel JOUFFROY  
Pascale GUYON  
Sylvie BERTHET  
Pascal LEGÉ  
Nadine PETITE-LISE  
Céline BAILLY  
Albert LETOUBLON

#### TOURISME, URBANISME ET TRAVAUX

Président: Daniel PERRIN  
Vice-Président: Maxime THIONNET  
Adjointe référente : Pascale GUYON  
(Urbanisme, Sécurité, Voirie, Réseaux)

- Tourisme
- Gestion des bâtiments communaux
- Élaboration des propositions de travaux à réaliser dans la commune
- Suivi des chantiers
- Suivi de la mise en œuvre du PLU et propositions de modifications éventuelles
- Cimetière

Daniel PERRIN  
Maxime THIONNET  
Pascale GUYON  
Nadine PETITE-LISE  
Emmanuel JOUFFROY  
Rosine SALVI  
Patricia GRESS  
Sylvie BERTHET  
Thierry HAGLON  
Albert LETOUBLON  
Jérôme GUYON-GELLIN

#### ACTIVITES SOCIALES ET CULTURELLES

Président: Daniel PERRIN  
Vice-Président: Pascal LEGÉ  
Adjoint référent : Pascal LEGÉ (Jeunesse,  
Sport, Vie associative et culturelle et  
animation du village et aux fêtes)

- Jeunesse
- Sport
- Activités sociales
- Activités associatives et culturelles

Daniel PERRIN  
Pascal LEGÉ  
Rosine SALVI  
Patricia GRESS  
Pascale GUYON  
Céline MEISSNER

## LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Dans le dernier Mouthy en janvier 2024 nous avons rédigé un article sur la préoccupation principale de la commune : la sécurité routière.

### STATIONNEMENT AU CENTRE DU VILLAGE

Les parkings zone bleue de la mairie et de la cure sont munis de panneaux officiels, installés depuis quelques mois ; ils ont été créés pour le stationnement d'une durée maximale de 2h le temps de faire ses courses dans les divers commerces du centre.

Concernant le stationnement devant l'épicurien, cette décision fut prise rapidement car il était important de sécuriser le passage piétonnier qui donne accès au magasin et de réduire la vitesse excessive de quelques véhicules. La société Markosol étant sur place et disponible, nous avons pu agir rapidement.

Nous vous rappelons les règles de circulation à cet endroit avec les nouveaux marquages au sol.



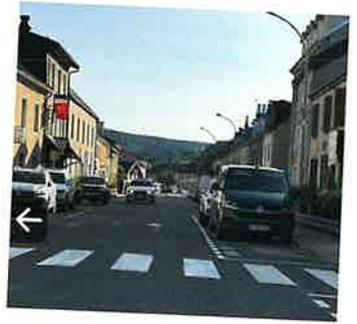
Dans la direction Sarraigeois / Petite-Chaux vous devez vous arrêter au cédez le passage "si" des voitures sont stationnées sur les places arrêt minute devant la boulangerie afin de laisser passer les voitures dans l'autre sens.

### MISE EN PLACE DE FEUX COMPORTEMENTAUX

Depuis peu des feux comportementaux ont été installés rue Cart Broumet, ces derniers avaient été commandés pour la rentrée scolaire. La société Markosol étant débordée, ils n'ont pu venir installer que pour la Toussaint. L'objectif principal pour la commune étant de sécuriser en priorité les entrées et les sorties des écoles ainsi que l'hôpital local. Ces feux comportementaux sont les seuls qui sont réglementaires,



ils passent seulement au vert lorsque la vitesse limitée à 30 km heure est respectée.



Deux autres feux comportementaux sont installés rue Beaupaquier. Un à 50 m du panneau d'entrée du village et un autre en montant en face du hangar communal où sur ceux-ci en revanche la limite de vitesse est de 50 km heure. L'objectif pour ces derniers était de répondre à la demande des usagers, il en ressort que la plupart des riverains sont contents. Cela ne génère aucune nuisance sonore, ces feux comportementaux ont été chiffrés et ont coûté approximativement 25 000 € pour sécuriser notre village.

### DES CHICANES INSTALLÉES



En effet après avoir constaté une augmentation par la fréquentation et la circulation en direction de la source des chicanes ont été installées : rue de la Source une chicane pour sécuriser le chemin piétonnier et une deuxième pour faire ralentir sur la ligne droite.

Il a été difficile de prendre les bonnes décisions pour les bons emplacements en respectant la réglementation entre les entrées et les sorties de garage.

Une chicane a été installée pont de l'église par le département après avoir constaté une fragilité au niveau du tablier du pont et pour assurer le passage d'un seul véhicule, rassurez-vous aucune fermeture du pont n'est en vue, pas de danger immédiat contrairement au pont Lazare.

Nous profitons de ce message pour vous remercier d'avoir pris de nouvelles habitudes en respectant de mieux en mieux les emplacements de stationnement zone bleue, les nouvelles règles de vie de circulation devant la boulangerie ainsi que les feux comportementaux ; les chicanes et nous vous encourageons à poursuivre vos efforts.





## LES RÈGLES DE VIE COMMUNE POUR UN BON VOISINAGE

**Nous avons la chance d'habiter dans une commune où il fait bon vivre et pourtant il faut régulièrement rappeler les règles à respecter pour vivre tous en harmonie.** La vie en société suppose le respect de certaines règles de savoir-vivre dont beaucoup sont dictées par le bon sens, respect des autres, respect des espaces publics et privés. La qualité de vie, que l'on soit en copropriété ou en maison individuelle, dépend pour beaucoup de l'entente avec le voisinage. Pour faciliter l'existence de chaque habitant, quelques règles de bon sens permettent de vivre en bons termes avec ses voisins. Quoi de plus énervant que d'avoir le bruit de la tondeuse à gazon du voisin qui couvre les conversations alors que vous prenez votre repas sur la terrasse ? Chacun est libre de pratiquer des activités bruyantes à son domicile. Cependant, certaines règles sont à respecter pour ne pas déranger les autres et maintenir de bonnes relations avec ses voisins.

### LES RÈGLES GÉNÉRALES

De manière générale, le Code de la santé publique stipule qu'« **aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé** » (art. R1336-5). Sont concernés les bruits émanant : d'individus (chant, cris, fête, d'animaux ; d'objets ; instruments de musique, télévision, outils de bricolage ou de jardinage). Ils sont donc considérés comme dérangeants dès lors qu'ils sont répétés, intenses et durables, et ce, quelle que soit l'heure. Lorsqu'ils interviennent entre le coucher et le lever du soleil, il y a tapage nocturne.

À cet égard, il est utile de rappeler les dispositions de l'article 7 de l'arrêté préfectoral de 2005 qui stipule que les travaux de bricolage et jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :  
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30  
Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h30  
Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

### LES RÈGLES APPLICABLES AUX PROPRIÉTAIRES D'ANIMAUX

Si vous promenez votre chien sur l'espace public, vous êtes tenu de ramasser les déjections, la commune a installé des sacs à crottes pour maintenir la propreté des trottoirs. Quel que soit l'animal, celui-ci ne doit pas occasionner des nuisances sonores (abolements, cris, gémissements...) par exemple lorsque vous êtes absent du domicile. Les chats ne doivent normalement pas errer librement sans être identifiés (puce ou tatouage). Il est

également interdit, de manière générale, de nourrir les animaux sauvages (oiseaux, renards). Cela pourrait en effet générer des nuisances sonores ou des dégradations.  
**Respectez les espaces publics.**

### LES RÈGLES DE LA VOIRIE

La commune assure l'entretien régulier de la voirie par un balayage mécanique au printemps. En dehors de cette période, les riverains doivent entretenir la voie publique située devant chez eux, sur une largeur équivalente à un trottoir, notamment le désherbage. Les feuilles et branches qui peuvent s'accumuler sur les regards d'eaux pluviales devront aussi être ramassés. Comme chaque année, nos employés municipaux seront à l'œuvre pour simplifier la circulation dans notre village et nous vous remercions de respecter leur travail souvent effectué dans des conditions bien difficiles. Votre aide leur est précieuse pour que le déneigement se passe au mieux, pensez à ne pas stationner de véhicules sur les chemins tracés pour les piétons, sur les trottoirs, participez à la sécurité de tous en déneigeant les parties qui s'avèrent dangereuses devant votre habitation, en cas d'accident, l'assurance peut se retourner contre le propriétaire.

**Nous profitons de ce message pour vous remercier d'avoir pris de nouvelles habitudes en prenant conscience de dégager les trottoirs pour les poussettes et les fauteuils roulants.**

### CULTIVEZ VOTRE JARDIN... EN RESPECTANT CELUI DU VOISIN

Vous êtes libre de planter ce que vous voulez dans votre jardin, mais certaines distances sont à respecter pour maintenir des rapports de bon voisinage. Concernant les plantations, les arbres et arbustes mesurant moins de 2 mètres de hauteur doivent être plantés au minimum à 50 cm de la limite de propriété. Sinon ils doivent être placés à au moins 2 mètres de la limite. La distance se mesure à partir du tronc et la hauteur à partir du sol. Si l'arbre de votre voisin dépasse chez vous, vous n'avez pas le droit de couper la branche vous-même. En revanche, vous pouvez exiger de votre voisin qu'il élague la plante concernée. Lorsque vos plantations débordent sur la voie publique, vous devez également les tailler de manière à ne pas gêner la circulation et la visibilité. En cas d'accident, votre responsabilité peut être engagée. Grâce à ces quelques règles de savoir-vivre, la vie commune est plus facile entre voisins. Des progrès restent évidemment à accomplir mais la situation évolue favorablement, un grand merci à ceux qui ont pris conscience et qui jouent le jeu. **Poursuivons nos efforts !**

# ANNIVERSAIRE : 80 ANS DE LA LIBÉRATION DE MOUTHE

Mouthy **L'EST** 10/09/2024

## 1944-2024 Mouthe a célébré sa libération

Afin de commémorer le 80<sup>e</sup> anniversaire de la libération de la commune le 4 septembre 1944, la mairie de Mouthe a organisé ce dimanche 8 septembre une cérémonie haut en couleur pour ne pas oublier le douloureux épisode de la Seconde Guerre mondiale. Les habitants de Mouthe et du Haut-Doubs ont participé massivement à cette commémoration qui regroupait notamment défilé, exposition et témoignages sonores.

En arrivant devant la mairie,

l'ambiance de la libération est palpable. Les chansons de l'époque résonnent dans les rues, les bénévoles, certains costumés, s'affairent à préparer le vin d'honneur et le banquet républicain. Devant l'église, la fanfare, les pompiers, les troupes de reconstitution de l'armée américaine avec leurs véhicules attendent le lancement du défilé.

Les porte-drapeaux se mettent en place avec à sa tête un jeune meuthiard de 19 ans Théo Meneguini qui a endossé fièrement le costume de FFI. « Je suis

passionné par la période 39-45 et par la reconstitution. Je suis très fier de défilé aujourd'hui et de perpétuer cet inéluctable devoir de mémoire ». Même fervent pour Constantin Vallet et son fils Damien, les 2 soldats américains, qui sont venus de Boujailles avec leurs véhicules (Jeep et Dodge) à la demande de la mairie. « On est fan de reconstitution. Et puis c'est un bonheur d'être là car les gens nous questionnent sur nos équipements et on échange longuement sur l'histoire. C'est très enrichissant pour nous et pour eux ».

Après avoir retracé la bataille finale du 3<sup>e</sup> RTA (régiment de tirailleurs algériens commandé par le capitaine de Peretti) et des résistants FFI qui ont libéré Mouthe de l'armée allemande, le maire, Daniel Perrin, a rappelé que la France et l'Allemagne sont devenus des pays amis dans le cadre de la construction de l'Union Européenne. Sans oublier, de mentionner les conflits russo-ukrainien et israélo-palestinien. Suite à ce discours, les enfants présents ont chanté « Les enfants de la terre » comme un hymne à l'amour de l'humanité.



Défilé de véhicules militaires pour les 80 ans de la libération de Mouthe.



# COMICE DE MOUTHE : UNE FÊTE AU CŒUR DU VILLAGE

C'était un retour en grande pompe pour le comice agricole qui a eu lieu le samedi 21 septembre 2024 à Mouthy.



Vue des lots d'élevage

**Vingt ans après sa dernière édition dans notre village, les organisateurs n'ont pas ménagé leurs efforts pour créer un véritable temps fort et convivial au cœur du village, rassemblant les habitants, les éleveurs, et plus de 150 bénévoles autour d'une journée festive qui célébrait le terroir et les traditions agricoles.**

## **Dans les coulisses du comice : création d'une association et six mois de préparatifs**

Avant d'entendre 400 cloches tinter au centre de Mouthy, il aura fallu une véritable mobilisation générale et six mois de travail en amont. C'est en mars 2024 que les préparatifs débutent suite à la réunion publique qui a confirmé un engouement pour l'événement : la salle

était pleine, 70 personnes environ, prêtes à s'engager pour faire de ce comice un succès.

L'association du Comice 2024 a été créée pour organiser cet événement, elle est structurée en différents pôles – restauration, décoration, animation, communication, logistique, sécurité et site – pour lesquels chaque bénévole a pu s'impliquer. Des ateliers déco, très productifs, ont égayé le village grâce à des chantiers organisés tout au long de l'été, chaque mercredi et samedi dans les locaux de Jean-Baptiste Moureaux. L'équipe motivée préparait les éléments de décoration du comice avec passion et nous avons pu les découvrir au fil de leur installation dans les rues du village.

La préparation du site a débuté dès le mercredi précédant l'événement. Pour assurer une installation sans accroc et le bon déroulement des festivités, ce ne sont pas moins de 150 bénévoles qui ont répondu présent pour prêter main forte. La mobilisation des communes voisines, Rochejean, Métabief, Labergement-Sainte-Marie, et des entreprises locales, a également été précieuse, apportant matériel, mise à disposition de locaux et l'aide des employés communaux.

### Un rendez-vous anniversaire célébrant le monde paysan et les animaux

Le comice, c'est bien sûr le rendez-vous des éleveurs et de leurs animaux. Cette année, 400 animaux étaient présentés par 44 éleveurs du canton, tous fiers de montrer le fruit de leur travail. Le concours, qui s'est déroulé par un temps ensoleillé dans de très bonnes conditions, permet de valoriser le métier d'éleveur. Les animaux étaient répartis en sections pour un concours, géré par l'association du comice agricole du Canton de Mouthe. Ce sont des experts nommés par le syndicat des éleveurs du Doubs, hors canton de Mouthe, qui évaluent différents critères allant de la morphologie au stade de lactation. A la fin du défilé, un repas était prévu pour les officiels au Grand Chalet de la Source.

Pour l'anecdote, ce soir-là, Madame Annie Genevard, députée du Doubs, présente à ce repas a été nommée Ministre de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de la Forêt.

### Une journée de convivialité et de partage

Pour la première fois, le comice de Mouthe s'est déroulé au centre du village, une configuration audacieuse et novatrice qui a permis d'accueillir les nombreux visiteurs dans un cadre accessible et convivial. Cette organisation a également permis aux riverains de participer pleinement aux festivités.

Ce succès logistique est salué par les agriculteurs ravis de l'accueil et de la qualité des repas.



Défilé de la batterie fanfare de Mouthe



350 petits-déjeuners, 350 repas de lasagnes le midi préparés et servis par les bénévoles, et 500 jambonneaux gratinés proposés en soirée par le restaurant Chalet de la Source.

«On était heureux de voir les habitants venir partager les repas et profiter des animations. C'était une vraie fête de village !» confie Maxime, Président de l'association Comice 2024.

Les animations ont rythmé la journée, offrant aux visiteurs de nombreux stands et ateliers : une mini-ferme pour les enfants, un jeu de maniement d'une mini-pelle par l'entreprise Colombo, un marché paysan, une exposition de tracteurs anciens, démonstration de gym et danse country, des animations musicales avec les sonneurs de Toupins, les cors des Alpes, le groupe d'accordéon de Carole Martinez... Une ambiance festive agrémentée par de nombreux stands de produits locaux.

Les allées étaient parsemées de décorations qui, à la fin de l'événement, seront revendues au profit du Téléthon. Le comice s'est achevé en musique, après un autre tour de force : le nettoyage des rues en un temps record pour laisser place au souper dansant qui a réuni 500 personnes dans la salle des fêtes.

**Le comice de Mouthe 2024 restera dans les mémoires comme un événement fort et fédérateur, une fête qui a permis de rassembler un village autour de l'agriculture et du terroir.** Au-delà de la tradition, cet événement a montré l'importance de l'engagement collectif. L'équipe organisatrice espère que ce comice inspirera d'autres initiatives locales et attend déjà avec impatience la prochaine édition... dans vingt ans.

Photos : Arthur Vauchy - Texte : Albert Letoublon / Auriane Nicod-Lancin



Podium du lot d'élevage catégorie C

13 VIE DU VILLAGE ET ANIMATIONS



Décoration



Jean-Luc Leclerc  
au cor des Alpes



Arrivée et lavage des animaux à partir de 6h du matin derrière la salle des fêtes



Bénévoles chargés de la sécurité et de l'accueil



Du renfort pour la traite avant de partir au comice à la ferme du Pré Bouillet de Mouthy



Défilé des petits veaux avec les enfants



Une des nombreuses décorations réalisées par les associations du village



Petits-déjeuners



Gaoc du Pré Bouillet de Mouthy



Les nombreux visiteurs sur le site



Jeu de la mini-pelle



Défilé des sonneurs de toupins



Danse country du club de Mouthy



Les accordéons de Carole Martinez

## Découvrez le single track de Mouthe

Découvrez le single track de Mouthe, un sentier étroit qui serpente à travers la forêt, parfait pour une expérience de VTT en pleine nature.

Chaque virage et obstacle, comme les plateformes en bois, ajoute au plaisir du parcours. Testez vos compétences de cycliste tout en profitant de l'environnement naturel.

Accessible à tous, il permet d'appréhender la pratique du VTT en douceur.

Enfourchez votre vélo et savourez l'aventure du single track de Mouthe, situé non loin de la Source du Doubs au pied des pistes de ski alpin.



**NOUVEAU !**

## NOUVELLES MOBILITÉS POUR LA COMMUNE

### LIGNE MOBIGO

**La ligne MOBIGO 203 Besançon > Pontarlier est prolongée jusqu'à Mouthe du 1<sup>er</sup> décembre 2024 au 15 Mars 2025.**

Le conseil régional, qui doit être remercié pour cette initiative, a décidé dans le cadre de son nouvel appel d'offres de prolonger la ligne bien connue Besançon Pontarlier jusqu'à Métabief et Mouthe. Cette ligne fonctionnera tous les week-ends avec l'horaire suivant :

- Départ Besançon Viotte le samedi à 8h10, Arrivée à Mouthe mairie à 10h04 et Mouthe Source à 10h08,
- Retour le dimanche à 17h15 à Mouthe Source et 17h19 à Mouthe Mairie, Arrivée Besançon Viotte à 19h29.

De plus ce car circulera tous les jours pendant les vacances scolaires, du lundi au vendredi avec l'horaire suivant :

- Départ Besançon 7h30, Arrivée à Mouthe Mairie : 9h29 et Mouthe Source 9h33
- Retour Mouthe Source 17h15 et Mouthe Mairie 17h19, Arrivée Besançon Viotte à 19h29.

Les fiches horaires détaillées de cette ligne sont disponibles au secrétariat de la mairie.

Cette initiative de la Région Bourgogne Franche Comté, en desservant Métabief et Mouthe avec la ligne MOBIGO 203 vise clairement à encourager les pratiques de loisirs des Bisontins ou Pontissaliens dans le Haut Doubs mais elle permet aussi aux étudiants ou lycéens de regagner Pontarlier ou Besançon le dimanche soir pendant la période du 1<sup>er</sup> décembre au 15 mars.

Elle ne permet pas malheureusement aux habitants de Mouthe de passer une journée à Pontarlier ou Besançon pendant les vacances scolaires. Nous aurons donc à nous mobiliser pour faire évoluer en ce sens les fonctionnalités de cette ligne.

### RÉSEAU AUTOSTOP SÉCURISÉ

**La communauté de communes des Lacs et Montagnes du Haut Doubs (CCLMHD) qui détient la compétence « MOBILITÉS » sur son**

**territoire étudie la mise en place d'un réseau d'autostop sécurisé qui pourrait fonctionner dès le printemps 2025.**

En effet, en liaison avec la communauté de communes voisine de Frasné Drugeon, la CCLMHD projette de mettre en place avec la plateforme MOBICOOP un réseau d'autostop sécurisé qui pourrait fonctionner dès le printemps prochain. Ce réseau intitulé « Rézo Pouce » permettra aux demandeurs de transport de s'enregistrer préalablement sur la plateforme ainsi qu'aux conducteurs susceptibles de transporter sur leur parcours un ou plusieurs passagers.

La prise en charge des passagers se fera alors sur un arrêt identifié dans la commune par le réseau.

La commune vous communiquera naturellement toutes les informations nécessaires sur ce réseau dès qu'il sera mis en place.

### LE RÉSEAU « DOUBS POINTS NŒUDS »

**Vous avez sans doute remarqué les panneaux verts qui sont situés à de nombreux carrefours du réseau routier. Il s'agit d'une heureuse initiative du Département du Doubs qui vise à encourager la découverte de son territoire et les déplacements à vélo.**

Ces carrefours numérotés permettent aisément aux cyclistes d'organiser leurs déplacements vers des points d'intérêt de notre région ou de créer de simples itinéraires sympathiques sans faire d'erreur d'orientation.

La localisation de ces carrefours est indiquée sur des cartes disponibles dans les bureaux des offices de tourisme ou sur internet.



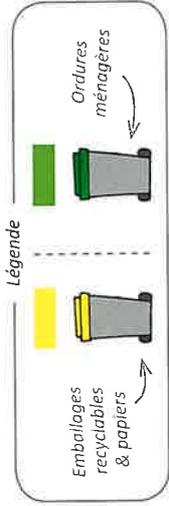
Ces points nœuds, importés de très anciennes pratiques créées dans les mines du Nord ou de Belgique, permettront indubitablement aux cyclistes locaux ou aux touristes de mieux découvrir nos territoires.

2025

Collecte des bacs à ordures ménagères et des bacs de tri en porte-à-porte



Les Fourgs | La Planée  
Oye-et-Pallet | Malpas  
Mouthe



- Pensez à sortir vos bacs la veille au soir
- Cartons type colis → déchèterie

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1 M <i>Férié</i>	1 S	1 S	1 M	1 J <i>Férié</i>	1 D	1 M	1 V	1 L	1 M	1 S	1 L
2 J	2 D	2 D	2 M	2 V	2 L	2 M	2 S	2 M	2 J	2 D	2 M
3 V	3 L	3 L	3 J	3 S	3 M	3 J	3 D	3 M	3 V	3 L	3 M
4 S	4 M	4 M	4 V	4 D	4 M	4 V	4 L	4 J	4 S	4 M	4 J
5 D	5 M	5 M	5 S	5 L	5 J	5 S	5 M	5 V	5 D	5 M	5 V
6 L	6 J	6 J	6 D	6 M	6 V	6 D	6 M	6 S	6 L	6 J	6 S
7 M	7 V	7 V	7 L	7 M	7 S	7 L	7 J	7 D	7 M	7 V	7 D
8 M	8 S	8 S	8 M	8 J	8 D	8 M	8 V	8 L	8 M	8 S	8 L
9 J	9 D	9 D	9 M	9 V	9 L	9 M	9 S	9 M	9 J	9 D	9 M
10 V	10 L	10 L	10 J	10 S	10 M	10 J	10 D	10 M	10 V	10 L	10 M
11 S	11 M	11 M	11 V	11 D	11 M	11 V	11 L	11 J	11 S	11 M	11 J
12 D	12 M	12 M	12 S	12 L	12 J	12 S	12 M	12 V	12 D	12 M	12 V
13 L	13 J	13 J	13 D	13 M	13 V	13 D	13 M	13 S	13 L	13 J	13 S
14 M	14 V	14 V	14 L	14 M	14 S	14 L	14 J	14 D	14 M	14 V	14 D
15 M	15 S	15 S	15 M	15 J	15 D	15 M	15 V	15 L	15 M	15 S	15 L
16 J	16 D	16 D	16 M	16 V	16 L	16 M	16 S	16 M	16 J	16 D	16 M
17 V	17 L	17 L	17 J	17 S	17 M	17 J	17 D	17 M	17 V	17 L	17 M
18 S	18 M	18 M	18 V	18 D	18 M	18 V	18 L	18 J	18 S	18 M	18 J
19 D	19 M	19 M	19 S	19 L	19 J	19 S	19 M	19 V	19 D	19 M	19 V
20 L	20 J	20 J	20 D	20 M	20 V	20 D	20 M	20 S	20 L	20 J	20 S
21 M	21 V	21 V	21 L	21 M	21 S	21 L	21 J	21 D	21 M	21 V	21 D
22 M	22 S	22 S	22 M	22 J	22 D	22 M	22 V	22 L	22 M	22 S	22 L
23 J	23 D	23 D	23 M	23 V	23 L	23 M	23 S	23 M	23 J	23 D	23 M
24 V	24 L	24 L	24 J	24 S	24 M	24 J	24 D	24 M	24 V	24 L	24 M
25 S	25 M	25 M	25 V	25 D	25 M	25 V	25 L	25 J	25 S	25 M	25 J
26 D	26 M	26 M	26 S	26 L	26 J	26 S	26 M	26 V	26 D	26 M	26 V
27 L	27 J	27 J	27 D	27 M	27 V	27 D	27 M	27 S	27 L	27 J	27 S
28 M	28 V	28 V	28 L	28 M	28 S	28 L	28 J	28 D	28 M	28 V	28 D
29 M	29 M	29 M	29 M	29 J	29 D	29 M	29 S	29 L	29 M	29 S	29 L
30 J	30 D	30 D	30 M	30 V	30 L	30 M	30 S	30 M	30 J	30 D	30 M
31 V	31 L	31 L	31 M	31 S	31 L	31 J	31 D	31 M	31 V	31 D	31 S

Une question sur le service Déchets ? 03 81 49 10 30 / [dechets@ccimhd.fr](mailto:dechets@ccimhd.fr)

Votre forfait de collecte du bac d'ordures ménagères comprend 12 levées annuelles.

**RAPPEL**

*Pensez à rentrer votre conteneur à ordures*

Parce que vous avez toujours peur d'oublier le jour de ramassage des ordures ou alors parce que rentrer et sortir votre conteneur de votre garage est chaque fois la croix et la bannière, vous le laissez sur le trottoir ou sur la voie publique en permanence. **Et si cela gênait vos voisins ?** Pour le bien de tous, pensez à rentrer votre conteneur après le passage du camion. En cas de vent fort, il sera à l'abri et surtout cela évitera qu'un passant y dépose ses ordures. PENSEZ-Y !



## DE LA SOURCE AU ROBINET : LA GESTION DE L'EAU À MOUTHE

**Le débit de la source du Doubs alimente les conversations mais n'alimente pas les robinets des habitants de Mouthe.** En effet, notre source emblématique ne nous approvisionne pas directement en eau potable mais celle-ci est issue d'une tranchée drainante située à flanc de colline, à proximité immédiate de la source dans le cadre d'une gestion concertée entre le Syndicat des Eaux et la commune de Mouthe. Ensemble, ils assurent un système complexe de gestion de l'eau.

### UNE ORGANISATION PARTAGÉE POUR L'EAU POTABLE

Le Syndicat des Eaux, créé en 1954, est chargé de gérer l'eau captée à partir des sources naturelles, telles que la source du Doubs à Mouthe, la source du Perthuis à Sarrageois, et deux autres sources aux Pontets. Il est composé de 6 membres, deux élus de chaque commune et une secrétaire. L'eau captée est acheminée jusqu'aux stations de pompage, qui constituent le premier maillon de la chaîne. Les communes, quant à elles, se chargent de la distribution finale, depuis les réservoirs jusqu'aux foyers.

**À Mouthe, la tranchée drainante près de la source du Doubs permet une captation naturelle,** acheminée par gravité jusqu'au local de pompage situé près du chalet de la Source. De là, l'eau est pompée vers un réservoir surplombant les pistes de ski, il alimente la partie du village dénommée "Mouthe Source". Un autre poste de pompage, situé rue Beaupaquier, permet de remonter l'eau au réservoir de Beaupaquier qui alimente l'autre versant du village, appelé "Mouthe Village". Cette deuxième station de pompage alimente temporairement le réservoir des Pontets, notamment en cas de besoin hivernal. Cette interconnexion offre également une solution temporaire pour Sarrageois, alimenté environ un mois par an par la source du Doubs, tandis que le village des Pontets reçoit ce soutien en eau durant trois à quatre mois, particulièrement lors des hivers secs.

### TRAITEMENT ET CONTRÔLE

L'eau de chaque réservoir subit un contrôle hebdomadaire rigoureux par les agents communaux pour assurer sa qualité. Elle est également contrôlée plusieurs fois par an par l'Agence Régionale de Santé (dont les bilans sont disponibles sur le site internet de la commune). À Mouthe l'eau est traitée au chlore, tandis que les stations

des Pontets et de Sarrageois utilisent des lampes UV. En parallèle, à Mouthe, une conduite gravitaire alimente la fontaine de l'aire de camping-car et fournit une borne à eau à destination des agriculteurs du village. Il est bon de savoir que l'eau de la fontaine n'est pas traitée ni contrôlée.

### UNE INFRASTRUCTURE ADAPTÉE

Les réservoirs desservant les trois communes sont conçus en fonction du débit des sources locales, optimisant ainsi la capacité de stockage en eau. À Mouthe, deux réservoirs de 300 m<sup>3</sup> assurent respectivement l'approvisionnement côté Mouthe-village et Mouthe-Source, tandis qu'un troisième, construit en 1976 Chez Liadet alimente le site et les besoins en eau des agriculteurs. Il pourrait, dans le futur, être raccordé au réservoir de Petite-Chaux, situé à proximité.

Le village des Pontets dispose de deux réservoirs de 300 m<sup>3</sup> chacun, tandis que Sarrageois possède un réservoir de 600 m<sup>3</sup>, des volumes adaptés pour garantir une alimentation continue. Les réservoirs incluent une réserve de 120 m<sup>3</sup> dédiée aux besoins incendie, élément crucial pour la sécurité des habitants.

### SURVEILLANCE ET ENTRETIEN

**La consommation d'eau journalière pour Mouthe-Village est estimée à 130 m<sup>3</sup>,** avec une consommation de 30 à 50 m<sup>3</sup> pour Mouthe-Source. Afin de préserver cette ressource précieuse, les compteurs sont vérifiés quotidiennement pour détecter d'éventuelles fuites, lesquelles peuvent être dues à des ruptures de canalisations suite à un mouvement de terrain, un éclatement, de l'oxydation, etc.

Un système d'alerte avertit l'agent communal dès qu'une anomalie, telle qu'une surconsommation est détectée. La rapidité d'intervention de jour comme de nuit permet de limiter les pertes en eau et les coupures de réseau. Les recherches de fuites se font de préférence la nuit, afin de minimiser les désagréments pour les habitants. Dans les cas complexes, une agence spécialisée est sollicitée pour localiser précisément la fuite.

### UN RÉSEAU EFFICACE

**Avec un rendement de 86 %, le réseau de Mouthe fait figure de bon élève,** sachant que l'efficacité des réseaux

est considérée comme satisfaisante dès 70 %. Ce bon rendement est en grande partie le fruit de l'assiduité des agents et de la bonne collaboration avec les élus, qui s'efforcent de repérer rapidement les fuites et d'entretenir le réseau sans relâche. La population semble également plus consciente de l'importance de préserver cette ressource : **bien que le nombre d'abonnés augmente, la consommation d'eau reste stable.**

## QUELQUES PISTES POUR ÉCONOMISER L'EAU À LA MAISON

- ✓ **Relever ses compteurs** deux fois par an.
- ✓ **Vérifier et réparer les fuites** sur votre installation privée ( Fermer tous les robinets et éteindre tous les appareils consommant de l'eau. Si le petit disque de votre compteur d'eau tourne rapidement, vous avez une fuite. Autre méthode : avant de vous coucher, relevez les chiffres de votre compteur d'eau après avoir fermé chaque robinet. Si le lendemain matin le relevé du compteur n'est pas identique, vous avez une fuite.
- ✓ **Mettre des mousseurs** pour réduire la consommation d'eau au robinet de 30 à 50%, et une douche qui limite le débit et optimise la pression, elle permet de gagner jusqu'à 75 % d'économie d'eau
- ✓ **Préférer une douche** à un bain
- ✓ **Récupérer l'eau de pluie** pour le potager, pailler au pied des plantes et ne pas arroser aux heures chaudes car l'eau s'évapore avant d'avoir pu pénétrer dans le sol.
- ✓ **Choisir des équipements moins consommateurs** en eau.

Il faudra être prudent tout de même les années à venir et considérer la capacité d'approvisionnement en eau pour les nouvelles constructions selon le schéma du Scot.

📍 La station de pompage de Mouthe-Village à l'angle



des rues Beaupaquier et Cart Broumet, abrite également un système de contrôle des fuites, de traitement de l'eau et une réserve d'eau de 30m<sup>3</sup>.

📍 Vue de l'intérieur de la station de pompage de Mouthe-Village, avec les pompes bleues reliées au réservoir des Pontets et les deux pompes vertes de Mouthe-Village.



📍 Le réservoir Beaupaquier sur les hauteurs de Mouthe contient 300 m<sup>3</sup> d'eau à destination de Mouthe-Village.



📍 Le réservoir de Mouthe-Source, au-dessus des pistes de ski. Les réservoirs de la commune sont vidés et nettoyés tous les deux ans.



## REPENSER NOTRE CENTRE VILLAGE

**Au cours de la réunion publique du 24 octobre dernier, le conseil municipal a procédé à l'approbation des projets de réfection du réseau d'eau potable de la Grande Rue et de l'aménagement d'une partie de cette même Grande Rue.**

Ces projets sont le fruit d'une longue réflexion initiée par divers constats :

- Les canalisations d'eau potable de la Grande Rue sont vieillissantes et leur changement devient impérieux pour continuer à assurer une distribution d'eau de qualité ;
- Face aux défis du changement climatique, la végétalisation des villes et villages devient une nécessité...voire peut-être même une obligation légale dans l'avenir ;
- Au titre de bourg-centre de proximité, Mouthy a une part à assumer dans les projections du SCOT de croissance d'habitants. Réfléchir aux scénarii les plus réalistes pour les mobilités, les stationnements, repenser la Grande Rue comme une zone de partage devenait une évidence ;
- La logique financière conduit à coordonner ces différents travaux dans un schéma global, qui sera décliné en plusieurs tranches.

En complément, un projet d'extension du réseau de chaleur est par ailleurs en cours d'étude conjointement avec le SIVOM, organisme gestionnaire. Si une première étude d'opportunité paraît favorable, rien n'a encore été

acté en termes de faisabilité au regard de la distance entre les bâtiments et les installations de chauffage existantes pas forcément compatibles avec un réseau de chaleur. La maîtrise d'œuvre du renouvellement du réseau d'alimentation en eau potable de la grande rue et de l'aménagement de la place de la mairie du carrefour entre la RD 437 et la route de la source du Doubs et espaces connexes a été confiée au cabinet SAS Verdi Ingénierie par délibérations des 9 novembre 2023, 30 mai et 26 septembre 2024.

Les choix constitutifs de la philosophie du projet présenté par le cabinet Verdi en réunion publique le 5 septembre 2024 ont été guidés par les préoccupations et éléments suivants :

### SOURCES D'AMÉLIORATIONS

- L'espace est actuellement très minéral, l'enrobé occupe toute la surface du sol. La voiture est omniprésente. L'espace entre les façades est large mais vide. Il y a un besoin d'apporter du relief et de la verticalité pour le regard.



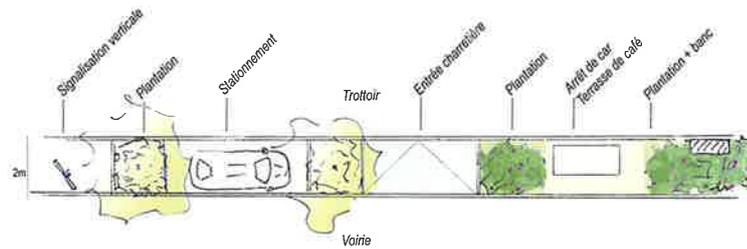


### PRINCIPES D'AMÉNAGEMENTS

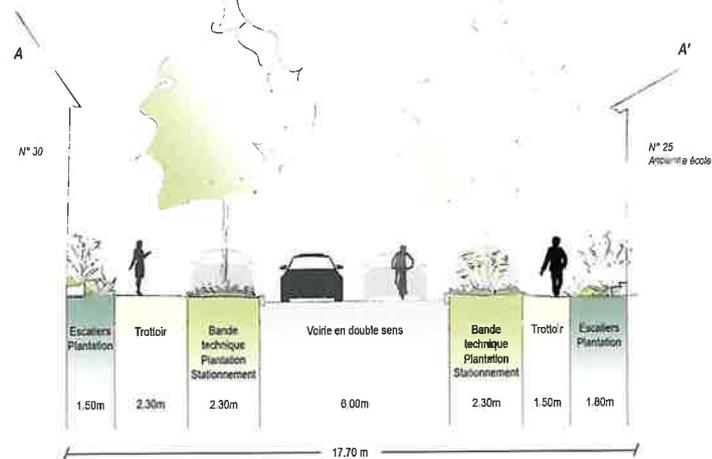
- Conserver et même augmenter les capacités de stationnement mais avec une répartition repensée (environ 350 places de parking) ;
- Végétaliser les pieds de façades et la rue, apporter du relief et du cachet ;
- Faire de la place de la Mairie un espace ouvert sans voitures pour accueillir des événements et mettre en valeur l'architecture du bâtiment. Déplacement du monument aux morts sur la place de la mairie pour des cérémonies en toute sécurité et pour réaménager le carrefour de la D437 et de la rue de la source ;
- Créer un fil conducteur de trois placettes aménagées et végétalisées le long de la rue.

### PERSPECTIVES D'AMÉNAGEMENTS

- La bande technique végétalisée.



COUPE DE PRINCIPLE : VOIRIE EN DOUBLE SENS - ZONE 30 AVEC CYCLES SUR CHAUSÉE



**COÛT ET CALENDRIER**

Le coût estimé du projet global d'aménagement de la Grande Rue est d'environ 2 millions € HT et cette fin d'année est consacrée au dépôt des dossiers de demandes de subventions auprès des organismes financeurs suivants : DETR, Région, Département et éventuellement d'autres organismes susceptibles de financer ces opérations.

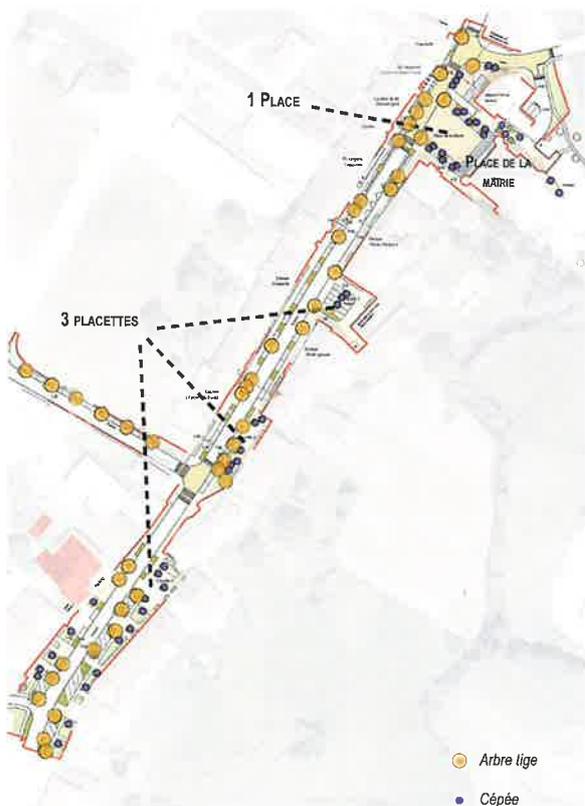
Il est bien évident qu'au regard de l'importance de l'investissement, ce projet ne peut être mené à bien que par tranches. Le conseil municipal a, en séance du 28 novembre, validé la répartition des travaux en une tranche ferme et une tranche conditionnelle et a décidé d'engager pour l'instant les travaux de la tranche ferme au regard des coûts.

**Tranche ferme :**

<b>Secteur 1 :</b> Place de la mairie	324 525,58 € HT
<b>Secteur 2 :</b> Grande Rue Tronçon Pharmacie-Courtier	355 099,34 € HT
<b>Secteur 3 :</b> Grande Rue Tronçon Courtier Caisse d'Épargne :	195 796,11 € HT
<b>TOTAL TRANCHE FERME 1 + 2 + 3</b>	<b>875 421,03 € HT</b>
	<i>Soit 1 050 505,24 € TTC</i>

**Tranche conditionnelle :**

<b>Secteur 4 :</b> Grande Rue Tronçon Caisse d'épargne/Carrefour rue du collège + placettes 1 et 2	507 031,51 € HT
<b>Secteur 5 :</b> Grande Rue de la rue du collège jusqu'au carrefour de la rue du Colonel Maire + placette 3	492 599,49 € HT
<b>Secteur 6 :</b> rue du Collège	120 309,98 € HT
<b>TOTAL TRANCHE CONDITIONNELLE</b>	<b>1 119 941,01 € HT</b>
	<i>Soit 1 343 929,21 € TTC</i>

**03- PRINCIPES D'AMÉNAGEMENTS**

UN FIL CONDUCTEUR LE LONG DE LA GRANDE RUE

**1 PLACE PRINCIPALE ET 3 PLACETTES : DES SALONS SOUS LES CÉPÉES****DES GRANDS ARBRES TIGES DE PART ET D'AUTRE DE LA GRANDE RUE**

03- PRINCIPES D'AMÉNAGEMENTS

LE VÉGÉTAL

LES BANDES PLANTÉES DE COUVRE-SOLS ARBUSTES ET VIVACES

Les bandes plantées notamment le long de la voirie, seront composées en majeure partie de couvre-sols pour un minimum d'entretien. Elles seront ponctuées d'arbustes et de vivaces qui apporteront du volume et des floraisons.

LES SURLARGEURS ENGAZONNÉES

Lorsque l'espace devient plus large, du gazon sera mis en place devant les maisons, entre les pieds de façade végétalisés et le trottoir. Ces espaces permettront de végétaliser et de désimpermeabiliser les sols.

LES BANDES PLANTÉES DE COUVRES SOLS ARBUSTES ET VIVACES



*Hedera helix 'Hibernica'* (Lierre d'Irlande)

*Vinca major* (Grande pervenche)

*Hypericum 'Hidcole'* (Millepertuis 'Hidcole')



*Gaura lindheimeri* ('Gaura de Lindheimer')

*Euphorbia characias* (Euphorbe des garrigues)

*Salvia nemorosa* (Sauge des bois)

*Pennisetum alopecuroides 'hameln'* (Herbe aux écouvillons)

*Penovakia 'Blue Spire'* (Lavande d'Afghanistan)

LES SURLARGEURS



LA SECTION TYPE



Source : Bureau de Planification - C.M.R.M. - 2016

Le coût estimé des travaux d'une première tranche de réfection du réseau eau potable s'élève à près de 350 000,00 € HT. Le Département et l'Agence de l'Eau ont été naturellement sollicités pour l'obtention de subventions.

Les plans de financement seront complétés par des emprunts dont le montant sera déterminé par celui des subventions obtenues.

Les travaux débuteront printemps 2025.

➔ Ce projet ambitieux suscite forcément des interrogations pour certains et entrainera pour chacun des changements d'habitudes, nous en avons bien conscience. Il a toutefois pour but l'amélioration du confort d'usage de l'espace partagé du centre village tout en répondant aux besoins futurs en termes de sécurité et à l'accompagnement du changement climatique qui n'épargnera aucune région dans l'avenir.

03- PRINCIPES D'AMÉNAGEMENTS

LA PLACE DE LA MAIRIE

UNE PLACE OUVERTE POUR ACCUEILLIR DES ÉVÉNEMENTS ET METTRE EN VALEUR L'ARCHITECTURE DE LA MAIRIE



Lyon - Place des célestins

DES CARRÉES DE JARDINS POUR CRÉER DES SOUS ESPACES ET DES SALONS



Lyon - Place des Brotteaux



# RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE 2024

**6 JANVIER**

Trail blanc

**21 FÉVRIER**

Randonnée nocturne gourmande

**9 MARS**

Fondue géante organisée par Mouth'Anim

**19 MARS**

Commémoration fin de la guerre d'Algérie

**29 MARS**

Spectacle Le Tir Sacré par la Sarbacane

**30 MARS**

Marche de Pâques

**6 AVRIL**

Concert de la batterie fanfare de Mouthé avec l'Harmonie de Montlebon

**7 AVRIL**90<sup>e</sup> anniversaire Madame Andrée Thionnet**13 ET 14 AVRIL**

Week-end shopping

**27 AVRIL**

Méga loto organisé par le FC Mouthé

**1ER MAI**

Concours de tarot organisé par les Gais Montagnards

**20 MAI**

Vide grenier pour un Petit Plus

**25 MAI**

Fête des Mères

**25 MAI**

Spectacle Dans la loge des Va-t'en Rêves

**31 MAI**90<sup>e</sup> anniversaire Madame Marcelle Vaucheret**9 JUIN**

Course la Terr Alpages

**29 JUIN**

Gala de gym

**6 ET 7 JUILLET**

Festival de la bière

**14 JUILLET**

Défilés aux lampions

**11 AOÛT**

Concours de pétanque

**15 AOÛT**

Fête patronale

**8 SEPTEMBRE**

80 ans libération Mouthé



**21 SEPTEMBRE**

Comice de Mouthé

**27 SEPTEMBRE**90<sup>e</sup> anniversaire Madame Colette Maréchal**27 SEPTEMBRE**

Opération nettoyage de la commune par les écoles primaires

**28 SEPTEMBRE**

Bal country

**29 SEPTEMBRE**

Départ de l'UTMJ

**5 OCTOBRE**

Octobre rose

**11 OCTOBRE**

Portes ouvertes Maison France Services

**19 OCTOBRE**

Mamouth Festival

**26 OCTOBRE**

Soirée moules frites BF

**2 NOVEMBRE**

Bourse aux skis et Virée shopping

**2 NOVEMBRE**

Concours de pointage des JA

**23 NOVEMBRE**

Loto géant

**14 NOVEMBRE**90<sup>e</sup> anniversaire Monsieur Arsène Létoublon**1 DÉCEMBRE**

Illuminations de Noël et boîte aux lettres du Père-Noël

**31 DÉCEMBRE**

Réveillon de la St Sylvestre



ÉVÉNEMENTS

# CALENDRIER DE L'ANNÉE 2025

**31 DÉCEMBRE**

Réveillon de la St Sylvestre

**4 JANVIER**

Trail Blanc

**8 ET 9 FÉVRIER**

Transjurassienne

**26 FÉVRIER**

Randonnée gourmande

**8 MARS**

Fondue géante

**9 MARS**

Championnat régional de ski site Liadet

**11 MARS**Carnaval des deux écoles  
Défilé-Gôûter-Spectacle**5 AVRIL**

Concert de printemps BF

**26 AVRIL**

Loto du foot

**1ER MAI**

Concours de tarot BF

Fête des mères et concert Petite  
Fugue en **mai** (date à confirmer)**9 JUIN**

Brocante Petit plus

**21 JUIN**Fête de la musique - Marche  
musicale gourmande**28 JUIN**Gala de la gym  
(grande salle avec animations  
et repas)**1ER JUILLET**

Kermesse école Bois Joli

**14 JUILLET**

BF + animations à définir

**15 AOÛT**

Fête patronale

**20 SEPTEMBRE**

90 ans de la BF

Octobre rose (date à confirmer)

**1 OU 8 NOVEMBRE**

Bourse aux skis

**30 NOVEMBRE**

Marché de Noël

**6 DÉCEMBRE**

Téléthon

**31 DÉCEMBRE**

Réveillon de la St Sylvestre

Cette liste non exhaustive peut être enrichie de manifestations non encore fixées comme un éventuel concert de fin d'année de la BF... ou par ce qui aurait été involontairement oublié.



## MAIRES & CITOYENS

Les informations du village sur votre smartphone ou par mail.

Depuis le mois d'août 2020 un système d'envoi de SMS d'alertes communales (alertes météorologiques, inondations, événements...) existe pour améliorer la communication avec les habitants de Mouthy.

Ce service totalement gratuit est destiné exclusivement aux habitants du village.

**Vous pouvez vous y inscrire via :**  
**www.mouthy.fr - onglet "Alerte SMS".**

Une fois votre inscription validée par nos soins, vous recevrez chaque alerte communale.

Entéléchargeant l'application "MairesetCitoyens" sur votre Smartphone, vous aurez également la possibilité de recevoir immédiatement toutes les autres informations communales (vie municipale,

fête du village, prévisions des coupures d'eau et bien d'autres informations).

Si vous ne souhaitez pas télécharger l'application, aucun souci, vous recevrez un mail vous indiquant qu'une nouvelle actualité a été mise en ligne.

En cas de difficulté, vous pouvez vous adresser auprès de la Maison France Services pour cette installation.



# LE COMICE DE MOUTHE EN 1900



La gare du tacot à Mouthy

## Mouthy en 1900

L'année 1900 à Mouthy, c'est une année riche en événements, c'est d'abord le changement de siècle, le 20<sup>e</sup> siècle, c'est aussi la fin de la construction de la ligne du tramway appelé communément « le tacot » de Pontarlier à Mouthy.

Le premier voyage d'essai a lieu le dimanche 29 avril 1900. L'inauguration de la ligne appelée à l'époque « *visite préfectorale* » se déroule le dimanche 12 août en présence des autorités dont le préfet du Doubs M. Roger et le sous-préfet de Pontarlier M. Clément. Le 3<sup>e</sup> événement est l'organisation du concours du comice agricole du canton dans notre village le samedi 8 septembre.

De mémoire d'anciens Meuthiards à l'époque, peu se souvenaient de visites aussi rapprochées des autorités locales et départementales en si peu de temps, le village est alors en fête trois fois cette année là. L'arrivée du tacot annonçait le développement du progrès du transport et des déplacements plus faciles et plus rapides, l'acheminement des marchandises lourdes, la fin de l'isolement de ce secteur où pendant de longs mois d'hiver, aucune circulation n'était possible ; il fallait attendre le dégel et la fonte des neiges pour que les routes redeviennent de nouveau carrossables. C'est aussi une agriculture qui à l'époque s'apparente encore à la paysannerie. Des petits cultivateurs comme on les appelait autrefois qui élevaient quelques vaches, moutons, chèvres, porcs, volailles, cultivent des céréales et une grande quantité de légumes également. Vivant beaucoup en autarcie, ils devaient affronter de longs mois d'hiver sans pouvoir sortir de chez eux. Une seconde activité à l'abri dans leur ferme complétait leurs revenus ( horlogerie, confections

de paniers en osier, fabrique de seilles et de chaises en bois, de sabots etc...). Ces activités complémentaires disparaissent petit à petit, par la concurrence des produits industriels plus compétitifs. C'est le déclin de cette agriculture là, les fermes situées dans les hauteurs peu rentables sont peu à peu abandonnées et l'exode rural se développe par le départ des jeunes paysans espérant un avenir meilleur.

Le discours de M. Mercier, président du comice des cantons est très intéressant à lire. Deux journaux locaux de Pontarlier « *Le Journal de Pontarlier* » et « *Le courrier de la Montagne* » dans leurs éditions du 16 septembre relatent l'évènement, chacun dans leur style, le premier détaillant avec force et précision le déroulement de la journée, le second publiant in extenso le discours de M. Mercier. C'est un reportage, mais écrit élégamment dans le style et l'esprit de l'époque, un joli souvenir, un petit bijou d'informations et de commentaires parfois acides.

## Comice Agricole des cantons de Levier, Montbenoit, Mouthy et Pontarlier.

### Concours à Mouthy

**Samedi a eu lieu le concours du comice agricole.** Pour cette circonstance, le chef-lieu de canton d'un aspect si propre et si coquet d'ordinaire avait fait une grande toilette et pris son air de grandes fêtes, décorations, pavoisements, rien n'avait été épargné par la municipalité et les habitants. Malheureusement le soleil s'est montré avare de ses faveurs. Il faisait si beau ces jours précédents où le ciel était d'une limpidité parfaite, avec un soleil gai et des nuits emperlées d'étoiles ; une pluie fine s'est mise à tomber dès le lever du jour. Néanmoins, nos montagnards et les amis de l'agriculture se dirigeaient en foule de toutes les directions vers le lieu du comice et le tramway avec ses trains réguliers et supplémentaires a dû refuser des voyageurs sur presque tout son parcours. Le premier train à 7h amène beaucoup de monde, il est tellement chargé que la locomotive n'a pu franchir sans arrêter la rampe du Brey. À chaque entrée du village, un



La Grande rue où l'exposition horticole s'est installée en face de la pharmacie.

arc de triomphe assez coquet avec l'inscription «*Soyez les bienvenus*» ; branches de sapins, drapeaux français, russes et suisses ; tous les 50 mètres, à droite et à gauche, deux sapins surmontés d'un drapeau. À 7h½, un roulement de tambour : proclamation du maire aux habitants les invitant à pavoiser leurs maisons, un certain nombre obéissent.

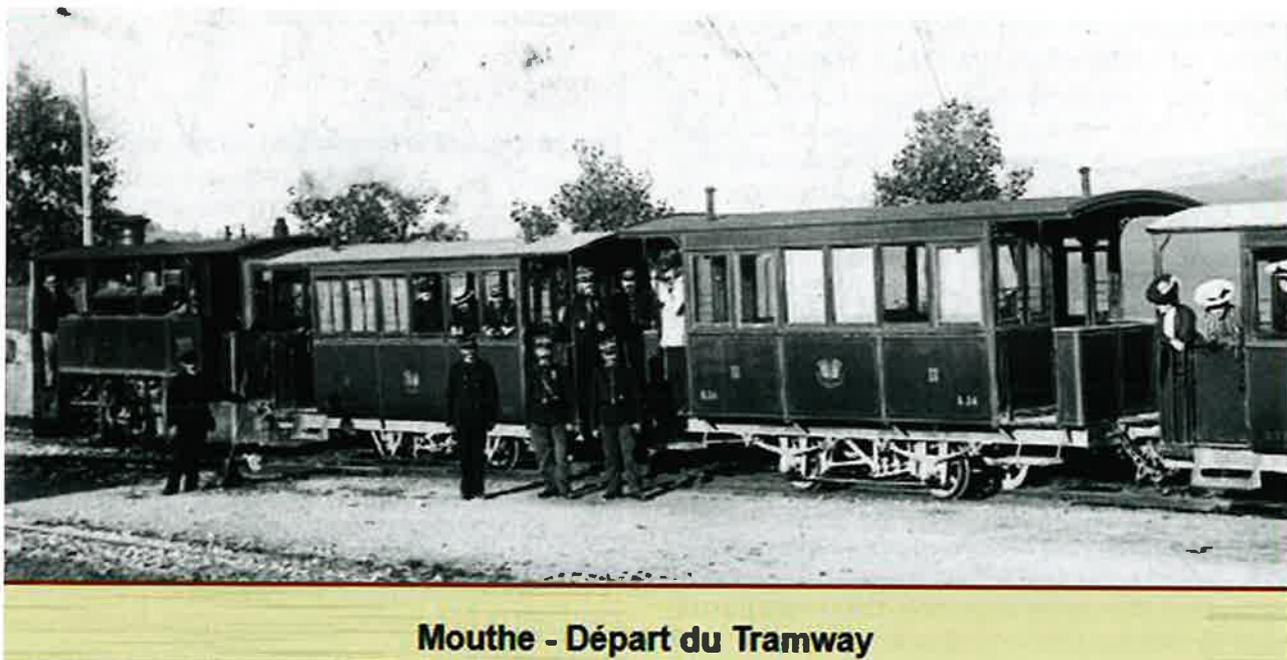
À 9h la pluie cesse, nous allons à la gare attendre le train facultatif qui arrive à l'heure ; 150 voyageurs, il y en a partout, sur la machine, sur les plates formes, dans les fourgons, dans les fourgons-tombereaux ; on ne voit que des têtes, gaieté bruyante, de la gare à l'hôtel de ville, la rue est noire de monde. Vers l'arc de triomphe attend la musique ; (35 exécutants : fanfares de Mouthy et des Longevilles réunies) qui jouent la Marseillaise, puis un

pas redoublé qui emmène tout le monde à la mairie magnifiquement pavoisée.

En passant devant le chalet en construction, on peut y voir un trophée et une inscription «*travail, progrès et liberté*», probablement la devise de la future société. Sur le pont de l'église, un bel arc de triomphe avec deux écussons «*Vive la République et Vive la France*». Le bétail est installé sur la place de l'église, les vaches et les génisses étrillées avec de reluisantes clochettes ; une trentaine tout au plus mais de beaux sujets, un mouton, pas de chèvres, porcs, ânes, lapins et poules. Une douzaine de chevaux, superbe pouliche de François Cart de Mouthy, deux étalons. À ce point de vue, le comice est... raté ! Il paraît qu'on en a jamais vu si peu ! Cette désertion est produite par des causes politiques dit-on ou par des divisions purement locales ; beaucoup de désappointement.

À gauche et à droite de la place de l'hôtel de ville sont installés les instruments agricoles ; peu nombreux, quelques charrues à double versoir mobile, des semoirs Japy, des piocheuses, un étaupinoir, un tarare de fabrication locale, des faucheuses, une caisse à purin avec siège et robinet, des fourches en bois et en acier. Exposition maigre, que diable viennent faire ici les instruments des grandes maisons Japy, Bajac, Pilfer ? Je comprends que l'on expose ceux faits au pays.

Concernant l'exposition horticole située en face de la pharmacie dans la grande rue, à l'altitude de Mouthy, on



Mouthy - Départ du Tramway

La gare et le tacot

pourrait s'attendre à voir des produits peu remarquables. Pourtant les **plants exposés** sont dignes d'être signalés. Les choux, ces bons choux de montagne s'y montrent en nombre à côté des raves au ventre rebondi, des haricots, des choux-raves, des asperges et autres légumes. Tout autant sont les produits du verger : des prunes, des pommes, des poires, voire des raisins encore un peu verts mais bien faits pour tenter la convoitise de plus d'un jeune montagnard ! L'avoine, le lin, le chanvre, le tabac, l'absinthe sont aussi représentés par des spécimens choisis, cela va sans dire mais attirant l'attention de tous. Les choux, les raves, les betteraves présentés sont des monstruosité de la nature, ce sont des exceptions dans une récolte ; ne serait-il pas plus logique de récompenser les bonnes récoltes dans un jardin plutôt que des raretés peut-être uniques dans le potager ! Cette exposition est la meilleure au point de vue de la quantité.

Quand à l'exposition apicole, deux exposants. Ce sont d'abord des ruches à cadres mobiles, système Dadant ou Layens, plus ou moins modifiés, des extracteurs, des planches à gaufrer, puis le bon miel de nos montagnes et tous ses dérivés, hydromel, liqueur dorée au miel, ratafia de genièvre, liqueur de quatre semences : anis, coriandre, fenouil, angélique ; prunes confites au miel. Tout cela est entouré, goûté, savouré, acheté. À côté, j'aperçois un **fromage façon Septmoncel** et un magnifique petit mouton en beurre, artistiquement fabriqué par M<sup>me</sup> Cassabois de Mouthy. Il figurera tout à l'heure sur la table du banquet.



*Menu très appétissant et copieux du comice de 1900*



*La place de l'église, ancien centre du village où se déroulait la foire annuelle du 15 juin et le comice en 1900.*

On me prend sans doute pour un membre de la commission, quelques exposants me présentent leurs certificats ! Il est près de midi, c'est la distribution des récompenses, la foule se groupe devant une vaste estrade située place de la mairie et artistiquement décorée par l'agent voyer M. Bel et ses dévoués auxiliaires ; les musiciens à côté.

On attend le sous-préfet qui arrive au train de midi. Les musiciens exécutent un brillant morceau puis le président du comice M. Mercier prononce un discours que peu de personnes entendent mais que chacun applaudit bruyamment. Alors commence la distribution des récompenses ; c'est un défilé de lauréats qui prend fin à 3 heures.

Le banquet a lieu dans la grande salle de la mairie ; cent trente couverts ; tous pour les invités de la municipalité. Superbe table. Coup d'œil féérique. Dès le matin, les visiteurs se succèdent pour admirer et y prendre l'apéritif... avec les yeux !

Le banquet est servi par MM. Guyon et Royet, maîtres d'hôtel à Mouthe. Le service est fait par les gracieuses demoiselles des deux hôtels, souriantes, prévenantes, elles n'ont que des amis dans la salle ! Rien ne manque, organisation parfaite, cuisine... aux pommes ! Bons vins, regardez le menu... ! La municipalité avait invité : les conseillers généraux et les conseillers d'arrondissement des quatre cantons. Remarqués parmi les invités : M. Clément sous-préfet, M. Saillard sénateur, M. Ordinaire député, M. l'agent voyer d'arrondissement, M. Louis Carrez, maire de Mouthe, celui de Gilley et celui de Levier, les maires des 24 communes du canton, les membres du comice etc. Après le potage, le maire de Gilley s'ennuie, il allume sa pipe. Après le bœuf, M. Mercier lui donne la parole pour lancer son « *magnificat* ». M. Cachot riposte : « Monsieur le Président, vous qui prêchez si bien, donnez moi votre prose sur un bout de papier, que je puisse la raconter chez nous ce soir ». Puis il chante. On sert le saumon. L'heure s'avance, quelques invités entre autres M. le Sous-Préfet et le Sénateur doivent partir par le train

de 5h. M. Mercier se lève et adresse ses remerciements à tous puis il donne la parole à M. le Sous-Préfet qui porte un toast au gouvernement. Puis M. Ordinaire rend compte de son mandat de député et parle de l'affouage. Ensuite M. Martin directeur de l'école laitière de Mamirolle prêche pour l'union des sociétés de fromagerie. C'est le tour de M. le professeur Kohler qui dans son discours plein de sel et d'allusions cornues parle de l'élevage et des taureaux à cornes. La discussion s'anime, on ne s'entend plus parler, ceux qui n'y connaissent rien parlent trop fort. Le maire de Gilley qui dort depuis une demi-heure se réveille en sursaut et entame un formidable « *Ita missa est* » ! On lève la séance car il est 8h et le train part à 8h10. La musique a joué quelques morceaux pendant le banquet, elle termine par la Marseillaise qui est bis-sée. Le train est bondé de monde, pour la journée il a transporté à peu près 800 voyageurs, 400 pour l'aller et autant pour le retour.  
Du jamais vu à Mouthe !!

Éric Berthet-Tissot

Sources et documents : Éric Berthet-Tissot, *Le journal de Pontarlier et Le courrier de la Montagne* éditions du 16 septembre 1900, archives municipales de Pontarlier.



Élevage de porcs à la ferme de la Landoz-neuve

Extraits du discours de M. Mercier Président du comice

« Messieurs, avant de procéder à la distribution des récompenses que vous méritez si bien, j'ai un devoir à remplir, celui d'adresser nos plus chaleureux remerciements à la municipalité de Mouthy et surtout à son honorable et dévoué Maire à qui revient tout l'honneur de cette belle journée.

Messieurs les cultivateurs, je tiens à vous dire combien nous sommes heureux de vous voir si nombreux, vous nous donnez la plus précieuse récompense que nous puissions désirer et c'est avec un profond sentiment de reconnaissance et de satisfaction. L'an dernier, notre concours aux Granges-Narboz a été bien restreint en raison de l'épidémie de fièvre aphteuse qui a heureusement disparue. Nos ressources nous permettent et nous permettrons d'acheter quelques beaux reproducteurs de race.

Aujourd'hui, Messieurs, nous tenons nos assises au centre de ce beau canton de Mouthy, riche de ses pâturages, ses nombreux et superbes troupeaux et aussi ses fromages renommés. Et pourquoi hélas ! faut-il constater que la population de tous ces villages a diminué dans de si notables proportions ? La cause en serait-elle dans la rigueur du climat et surtout l'isolement. En effet, nous assistons navrés et inquiets au spectacle de cette envolée de nos bras les plus valides ; les jeunes gens pour occuper des emplois quelconques, les filles pour s'engouffrer comme bonnes dans les villes où trop souvent elles sont perdues, en tout cas toujours perdues pour l'agriculture. Sans doute la vie patriarcale d'autrefois, qui plaisait tant à nos pères n'existe plus guère. Séduit par un mirage trompeur, persuadés que les mieux habillés sont les plus heureux, il se fait un drainage continu de nos campagnes, les uns entraînant les autres et comme emportés par un vent de folie.

Aussi, l'un des premiers, j'ai applaudi à la création de cette ligne de tramway qui, avec la facilité des communications vous apportera des éléments de prospérité que déjà vous pouvez apprécier ; puisse cette création contribuer à enrayer dans ce pays, cette poussée des habitants des campagnes vers les villes et qui n'est que trop générale.

La vie des champs est de beaucoup la plus belle ; dans cet atelier immense et de toute magnificence, qui a le ciel pour plafond et le soleil comme flambeau, on jouit du plus grand des biens qui est l'indépendance, c'est-à-dire la liberté. Et puis l'agrément de voir pousser les semis, ces belles récoltes, ces greniers remplis, ces étables si bien occupées, ces bons animaux qui vous donnent avec tant de prodigalité leur lait et leur chair, cette basse-cour, ces jardins, ces pairies.

Oh mes amis, il faut y rester pour y vivre en paix et pour y mourir en bons et fidèles serviteurs du pays. Honneur, mille fois honneur aux parents qui savent grouper, réunir, conserver leurs enfants, qui savent apprendre à aimer cette terre qui est toujours la belle terre de France, qui toujours est la patrie. »

## LA VIE À MOUTHE PENDANT L'OCCUPATION ALLEMANDE

**Nous avons commémoré cet automne dernier les 80 ans de la libération du village et cette année nous célébrerons la fin de la 2<sup>e</sup> guerre mondiale par la capitulation de l'Allemagne le 8 mai 1945.**

Ils ne sont plus beaucoup d'anciens qui ont connu cette période et peuvent la raconter. Le 1<sup>er</sup> septembre 1939, la France déclare la guerre à l'Allemagne à la suite de l'invasion de la Pologne par celle-ci. Des jeunes du village sont mobilisés et rejoignent leurs régiments. Pendant des mois, c'est le calme, une période appelée « la drôle de guerre » où il ne se passe rien, aucune attaque de part et d'autre jusqu'au 10 mai 1940 lorsque l'Allemagne envahit la Belgique et la Hollande puis la France contournant la fameuse ligne Maginot réputée infranchissable. En moins de 5 semaines de combat, l'armée française considérée comme l'une des plus puissantes au monde s'écroule, laissant les Allemands envahir une grande partie de la France. C'est le chaos, les rumeurs les plus folles circulent à Mouthe comme dans les autres communes. Arsène Letoublon témoigne : « On entendait toutes sortes d'histoires, les Allemands avaient des têtes carrées ! Ils tuaient tout le monde et incendiaient les villes et les villages. On parlait aussi de la 5<sup>e</sup> colonne, des espions allemands s'infiltrant dans la population ».

À l'annonce de l'arrivée des Allemands le 17 juin à Pontarlier puis le lendemain à Labergement Sainte Marie, beaucoup de Meuthiards en particulier les femmes et les enfants fuient le village et se réfugient dans les fermes d'alpage. Arsène ajoute « Certains sont partis depuis plusieurs jours, voire quelques semaines. » Les hommes restent dans le bourg pour s'occuper des bêtes, notamment les anciens combattants de la première guerre mondiale. C'est une petite anecdote qui est restée dans la mémoire collective, Anne-Marie Guyon-Gellin nous la raconte « Jeanne Lanquetin, sage-femme à Mouthe mais réfugiée comme notre famille dans les alpages est appelée à se rendre à la ferme « le Pré Loin » sur la commune de Sarrageois. Elle accouchera ma maman Jeanne Nicolet donnant naissance à un garçon prénommé Fernand qui par la suite conservera le surnom de « Pré Loin » ! Madeleine, la fille de M<sup>me</sup> Lanquetin est restée auprès d'elle pour s'occuper des autres enfants. »

Les Allemands occupent le village, installent leur commandement militaire dans le bâtiment administratif de la douane situé au croisement de la Grande Rue et de la route de Suisse. C'est la kommandantur. Ils investissent aussi la mairie, ferment le poste frontière et parquent dans le village. La situation est calme, certains villageois descendent des alpages, surveillent le bourg, font des allers et retours discrets au village s'assurant que le retour de la population peut se dérouler sans crainte. Arsène poursuit : « Au fil des jours, les gens rentraient chez eux sans attirer l'attention, comme s'ils rentraient des foins par exemple avec des outils à la main mais les Allemands n'étaient pas dupes et laissaient faire comme indifférents...



*Parade allemande place de la mairie*



*Lever du drapeau nazi devant la kommandantur en présence des troupes allemandes*

Je me souviens, devant notre maison, il y avait une cantine mobile pour le ravitaillement des soldats, nous, les gamins, très curieux, on s'est approchés d'eux ; d'abord il n'avaient pas la tête carrée ! et ils nous ont donné des bonbons. » C'est la désorganisation totale, on commence à manquer de tout, le tacot ne circule plus. L'armistice est signé le 24 juin 1940, créant une ligne de démarcation séparant la France en deux parties, une zone occupée et une zone restée libre. L'article 16 de cet accord permet aux 6 millions de réfugiés de revenir chez eux en zone occupée, à l'inverse, le gouvernement de Vichy tente secrètement de rapatrier le 1,9 million de soldats prisonniers pour reconstituer une armée.

**“ L'armistice est  
signé le 26 juin 1940,  
séparant la France en  
deux parties ”**

Environ 200 000 hommes rejoindront la zone libre, dont 80 000 par le Haut-Doubs, le Haut-Jura et la Suisse avec la complicité de passeurs. Pour les autres, leur sort sera de partir en Allemagne travailler dans des camps pour l'industrie ou l'agriculture dans des conditions difficiles. André Dey, ancien du village et ancien prisonnier se souvenait « Quand nous sommes arrivés en Allemagne, les femmes et les enfants nous insultaient et nous jetaient des pierres. À ce moment-là, j'ai pensé ne jamais revoir Mouthy ! ».

Autant l'exode s'est déroulé dans un élan de panique, autant le retour des réfugiés est calme, discipliné, assez rapide malgré l'état des routes, les ponts impraticables et

les voies ferrées partiellement détruites. Les Allemands ont besoin de bras en France occupée, pour faire tourner les usines. Aucun Français ne peut revenir en Alsace et en Moselle déjà annexées par le Reich mais aussi en Lorraine et en Franche-Comté déclarées toutes deux « zones interdites ». Hitler tient à son projet d'expulser la population franc-comtoise et d'y installer des minorités allemandes privées de territoire depuis le traité de Versailles en 1919. Ce projet durera jusqu'en 1942, année où l'Allemagne envahit la Russie.

Agnès Berthet-Tissot raconte : « Ma tante Georgette Lanquetin habitant le village mais partie travailler dans le sud de la France réussit à passer la ligne de démarcation et revient chez ses parents à Mouthy. Quelques jours plus tard, elle est arrêtée et transférée à Pontarlier, risquant la prison. »

Les Allemands à l'époque, surpris par le peu de résistance française rencontrent des difficultés à occuper administrativement les territoires conquis et doivent gérer les prisonniers de guerre. Ils font souvent preuve au début de mansuétude auprès de la population.

Agnès continue : « Georgette est libérée sans conséquence, en lui rendant ses papiers, l'officier allemand lui déclare : vous remercieriez bien vos compatriotes de vous avoir dénoncée. » Comme partout dans la zone occupée, les habitants de Mouthy constatent l'existence de « collabos » qui aident l'occupant, de mouchards qui renseignent l'ennemi, un climat de suspicion s'installe au village ; on en connaît, mais pas tous, on soupçonne bien celui-ci ou celui-là mais on n'est pas sûr, on se méfie donc beaucoup d'autant que des familles d'origine italienne sont installées au village, l'Italie étant l'alliée de l'Allemagne. Les soldats allemands sont rapidement remplacés par des gardes frontière, des hommes âgés de

40 à 50 ans dont certains sont des anciens combattants de la 1<sup>re</sup> guerre mondiale. Comme tous les Français, les Meuthiards se résignent à leur sort, ils s'aperçoivent qu'ici ils ne sont pas trop embêtés par les douaniers allemands, la priorité est alors de survivre, d'autant que les familles à l'époque sont nombreuses.

Tout manque, les prix s'envolent, les autorités occupantes imposent par décret l'affichage de cours obligatoire, c'est-à-dire la limite maximale de la valeur des denrées alimentaires, que tous les produits non utilisés par la consommation de la ferme soient fournis pour le ravitaillement des populations précisant que toute vente dissimulée sera punie en conséquence.

La pénurie impose alors une transformation des comportements. Arsène nous explique : « C'est la débrouille et le troc ; à Mouthe les gens sont autorisés à aller chercher du lait directement chez les paysans, ici on n'en manquait pas, ils allaient discrètement chercher de la farine au moulin du Martinet à Mignovillard. J'y suis allé plusieurs fois en vélo la transportant dans de grandes sacoches accrochées au porte-bagages. Les gens créent ou agrandissent le jardin, aménagent un poulailler, des clapiers, s'arrangent avec un paysan pour élever un cochon ou de la volaille.

Les jardins aux Nonnes ne suffisent pas, à la demande de la population la mairie ouvre un grand quartier de jardins chemin du Pré Lorrain derrière ceux des Nonnes.

Les premières années, les jardins donnaient bien, surtout des pommes de terre avec de beaux rendements. Les gens ramassaient des orties, c'est une plante qui intéressait tout le monde, coupées et séchées pour la nourriture des animaux mais aussi pour les hommes. Je me souviens la soupe était bonne ! Tout ce qui pouvait se ramasser dans la nature l'était, les framboises, les fraises des bois, les noisettes, pommes et prunes sauvages, pives de sapin, branches etc. »

### **“ Tout manque, les prix s'envolent ”**

Jeannot Guyon-Roy raconte : « Les paysans étaient les plus favorisés, consommant les produits qu'ils cultivaient, les animaux qu'ils élevaient. Ils labourent et créent des champs de pommes de terre et de carottes, aidés par leurs familles proches mais aussi par d'autres personnes qui s'associent aux travaux agricoles, étant rémunérés avec des légumes récoltés. La surface des champs d'orge et d'avoine est augmentée, on essaye de semer du blé mais il ne pousse pas facilement à cause des conditions climatiques. Les céréales sont utilisées pour l'alimentation des animaux et pour les hommes. L'orge grillé remplace le café.



*Défilé de l'armée allemande dans la Grande Rue*



*Concours de saut à ski organisé entre les Allemands et les Français en 1942*

Il y avait une solidarité, une entente au village, les paysans laissaient venir les gens dans les champs après la récolte pour glaner du foin, des épis de céréales, des pommes de terre, des carottes. » Il continue : « Tous les hommes en âge mûr partaient en contrebande en Suisse à la barbe des douaniers pour échanger des produits. C'était souvent des jambons fumés contre tout ce qui manquait, médicaments, tabac, sucre, chocolat etc. Ils étaient bien organisés et très rusés pour déjouer la surveillance des patrouilles. Arsène reprend : « Tout était utilisé, réutilisé, on ne perdait rien, on ne jetait rien ! on rapiéciaient les vêtements, on détricotait un vieux pull pour en faire des mitaines, on tricotait un nouveau pull si la laine n'avait pas trop de mal. Les souliers étaient réparés avec des semelles en bois, les chaussures remplacées par des sabots. Les bocaux manquaient, on utilisait des bouteilles vides pour certaines conserves, on fabriquait du savon avec de la graisse animale. »

Les Allemands règnent en maître, dirigent et réglementent, réquisitionnent ce qui leur est nécessaire, chevaux, bovins, porcs, céréales etc. mais aussi de la main d'œuvre notamment pour déneiger. Ils passent souvent par l'intermédiaire des élus les mettant sous pression pour accélérer leurs demandes. Arsène précise : « Le maire demandait aux paysans de s'arranger entre eux, mais aussi avec ceux des villages voisins pour fournir aux Allemands de vieilles bêtes, ils n'y connaissaient rien ! »

Guy Berthet-Tissot et Pierre Moureaux se souviennent : « Notre grand père Charles Guyon-Gellin, qui était le 1<sup>er</sup> adjoint nous racontait qu'il s'était vu poser une grenade sur la tête et appuyer un pistolet sous le nez par les Allemands le menaçant de mort si les ordres n'étaient pas respectés. Il s'était opposé également au déboulonnage de la statue de Saint Simon que les Allemands convoitaient pour fabriquer de l'armement. » Finalement ils ont renoncé à leur projet s'apercevant qu'elle était constituée d'une armature métallique et d'une feuille de bronze à l'extérieur.

### **“ Il y avait une solidarité, une entente au village ”**

Dès le début de l'occupation, les autorités occupantes ont notifié par décret l'interdiction de la danse, des cérémonies patriotiques ainsi que les célébrations religieuses à l'égard des morts à la guerre. Néanmoins, quelques manifestations sportives sont organisées à Mouthy dont le concours de saut à ski entre Allemands et Français en 1942. Les habitants tentent de rester informés de l'évolution de la guerre en écoutant secrètement la radio Suisse, puis radio Londres à la TSF. La résistance s'organise, des maquis s'implantent créant des tensions avec l'occupant mais aussi avec les populations locales. Les habitants vivent dans la crainte des réquisitions y compris des maquisards, des repréailles et du rationne-

ment encore plus sévère. L'arrivée des soldats Ukrainiens, appelés aussi Russes Blancs, de l'armée Vlassov venus en renfort à Mouthy intensifie la pression, la population a peur de ces rustres au comportement brutal, sans gêne et souvent très alcoolisés. L'occupant impose à la population de les loger puis les dernières semaines de les nourrir. Des convois militaires traversent le village de nuit, y stationnent feux éteints parfois de longues heures. Les habitants appréhendent que le village ne soit incendié pendant la nuit, chacun s'organise pour passer la nuit dans une maison dotée d'une porte à l'arrière côté jardin permettant de se sauver.

Face aux attaques des maquis et à l'avancée des troupes de libération, un ordre est donné aux petites unités de se replier, le village de Mouthy est désigné comme centre de ralliement. Un détachement de soldats SS est envoyé en renfort depuis Pontarlier. Le 26 août 1944, le maire du village est convoqué par les Allemands lui annonçant que ses administrés ne pouvaient plus sortir du village. Le 1<sup>er</sup> septembre, le garde champêtre flanqué de 2 soldats allemands annonce l'état de siège, personne ne doit sortir de chez soi, une seule sortie est autorisée par jour pour acheter du pain. Le 2 septembre, Eléonor Favrot parti faucher de l'herbe pour ses lapins hors du village est tué sans sommation dans son champ. Les

quelques nouvelles circulant sous le manteau ne sont pas bonnes, des fermes ont été incendiées à Foncine le Haut et à Chatelblanc. Les Meuthiards apprendront plus tard que les Allemands ont assassinés froidement des habitants et certains seront jetés dans le brasier de leur maison. Le 4 septembre au matin, les obsèques d'Eléonor Favrot ont lieu à l'église en présence de sa seule famille. Vers 13h30, un petit avion de reconnaissance survole le village à basse altitude. Peu après retentissent des bruits sourds de mortier, des tirs nourris de mitraillettes. Immédiatement les habitants s'abritent, se terrent le plus souvent dans leur cave. Les combats font rage, les gens tremblent lorsqu'un obus atteint le mur de la maison ou celui de l'habitation voisine. À 18 heures, les combats cessent, l'angoisse prend le dessus, que se passe-t-il ? On tend l'oreille, on guette discrètement aux fenêtres.

Soudain les villageois entendent des voix dans la rue « C'est fini, Mouthy est libéré ». Peu à peu ils sortent de chez eux et se mêlent les uns aux autres. Dans une joie extraordinaire, chacun se congratule, laisse éclater sa joie « enfin libre ! ». Des drapeaux tricolores cachés depuis 4 ans jaillissent de partout, les Meuthiards accueillent avec allégresse leur libérateurs. Une vibrante marseillaise est chantée sur la place de la mairie et les cloches de l'église sonnent à toute volée. Chatelblanc ne fête pas sa libération,



*Corvée de déneigement sous la surveillance des allemands*

Les habitants ont enterré leurs morts sans célébration dans une fosse commune quelques jours auparavant.

À Mouthy, quelques blessés sont à déplorer dans la population, aucune maison n'est détruite mais certaines ont subi des dégâts plus ou moins importants. 6 soldats dont 2 maquisards succombèrent durant les combats, beaucoup d'Allemands aussi. Les Meuthiards apprennent avec effroi qu'un ordre avait été donné aux soldats SS d'incendier le village si les combats n'avaient pas cessé à 18 heures. Il faut alors tant bien que mal ramener et rétablir l'ordre au village, gérer la garde des soldats prisonniers. Une partie de la population passe de l'allégresse au désir de vengeance, accompagnés de jeunes résistants prêt à en découdre. Des soldats prisonniers sont exécutés dans une grange au centre du village.

### “ Des habitants sont dénoncés, arrêtés pour collaboration avec l'ennemi ”

La Presse Pontissalienne regroupant deux anciens journaux reprend ses éditions dont la première en date du 9 septembre 1944. Le journal relate la libération de Pontarlier, puis brièvement de Mouthy et rapporte l'atmosphère de la libération « C'est une somme d'enthousiasme dépensée au cours de ces journées, de l'allègement, de la liberté, de l'allégresse. Nous croyons vivre un rêve. Nous sommes un peu comme des mineurs qui, ensevelis vivants plusieurs jours au fond d'une mine, délivrés et ramenés à la belle lumière, ne peuvent s'habituer immédiatement à celle-ci retrouvée. La lumière pour nous, c'est la liberté, ce don merveilleux et combien la liberté est douce après une servitude. »

Le journal évoque le sort des prisonniers en parlant des caprices de la foule qui veut, qui espère que la justice se fasse « Le spectacle est mouvant et varié ; les prisonniers allemands et russes visages baissés, mains liées, tremblants... sont ils vraiment les tueurs métamorphosés subitement eux aussi, mais si lâches à présent ! Ah ! Tant qu'ils ont le fusil ou la mitrailleuse... ! Tout à l'heure encore, ils ont achevé à coup de crosse un blessé ou un tirailleur algérien ; mais en ce moment ils rampent et si on leur redonnait une arme, ils vous abattraient froidement ! Ah ces mains levées, humiliation ici encore rude à leur or-

gueil d'allemands ! Ils défileront pieds nus ! On les insulte, on les bouscule, il arrive qu'on les frappe ! Est-ce bien ? Est-ce mal ? Problème. Nos prisonniers ont énormément souffert depuis 4 ans, certains depuis 5 ans et ils ne sont pas encore chez nous ! »

Le journal évoque aussi « la tonte humiliante dont plusieurs femmes seront soumises, hissées et exposées, quasi méconnaissables, des croix gammées au visage, à la foule qui les hue. Tout de même ! Mais pourquoi se repaître excessivement d'un tel spectacle. Tout cela n'est pas très beau.. ! Oh pour l'avoir mérité certes ! mais la mise en jugement constituera un plus sérieux critérium... Triste spectacle ! C'est cela qui fait le plus de peine « collaborationnaires » des deux sexes qui livrent d'autres Français pour de l'argent ou l'immonde plaisir de nuire ou parce qu'il faut aller où va le vent. »

À Mouthy, au lendemain de la libération, les prisonniers allemands sont conduits sous bonne escorte à Champagnole. Des habitants sont dénoncés, arrêtés pour collaboration avec l'ennemi. Certains le sont en revenant au village près s'être enfuis et réfugiés dans les alpages. Ils sont menacés d'être exécutés sur le champ. Guy et Pierre racontent « Notre grand père Charles Guyon-Gellin, toujours 1<sup>er</sup> adjoint, remplaçant depuis plusieurs jours le maire malade et alité, s'oppose fermement à ces décisions en déclarant qu'il y avait eu assez de massacres la veille. Transférés à Pontarlier puis à Besançon, ils auront la vie sauve. » La vie reprend à Mouthy, une vie certes libre, mais toujours accompagnée de conditions de vie difficiles, le rationnement restera d'actualité encore quelques années. Beaucoup pensaient alors ne jamais retrouver le niveau de vie dont ils bénéficiaient avant la guerre. À partir de 1947, il commence à augmenter avec la reconstruction du pays et grâce au plan Marshall. Les trente glorieuses sont en route ! Par arrêté, le préfet du Doubs avait interdit à la libération la danse par respect aux prisonniers encore détenus en Allemagne. Les souvenirs et les faits de cette époque seront évoqués en famille, les plus difficiles hors de la présence des enfants et ne sortiront que très peu des discussions familiales. Mais « ne pas oublier » reste le maître mot.

Éric Berthet-Tissot

Sources et documents : Éric Berthet-Tissot, Arsène Letoublon, Anne-Marie Guyon-Gellin, Jeannot Guyon-Roy, Agnès Berthet-Tissot, Guy Berthet-Tissot, Pierre Moureaux, Marie-Claude Pelot, Daniel Paquette, Henri Marandin, La Presse Pontissalienne du 31 août 1940 au 15 septembre 1940 et du 9 septembre 1944.

## L'ANCIENNE VASQUE DES FONTS BAPTISMAUX



**L'été dernier, Mouthy a fait partie de la 5<sup>e</sup> biennale d'art contemporain de l'association Art en chapelles du 6 juillet au 25 août 2024.**

Tous les deux ans, 11 églises ou sites patrimoniaux situés dans le Haut Doubs forestier sont retenus et accueillent une œuvre d'un des 11 artistes choisis par l'association. L'église de Mouthy a donc été retenue et Frédéric Lormeau, artiste plasticien de Dijon s'est vu imposer d'y créer une œuvre. Il confie « *choisi parmi d'autres artistes, je me suis retrouvé dans cette grande église impressionnante du 18<sup>e</sup> siècle, j'y suis revenu assez souvent pour m'imprégner des lieux, de son architecture, du mobilier également, entendre ce qu'elle me susurrerait à l'oreille.* » Mais dès la première visite, quelque chose l'a interpellé, un objet différent des autres, l'ancienne cuve des fonts baptismaux, dissimulée par les bancs qui l'entourent, adossée à un pilier, un peu mise au rebut selon lui.

Son choix s'est donc porté sur cette vasque, s'interrogeant sur sa place, sa fonction, cette patine inimitable que le temps lui a donnée, les informations recueillies en l'examinant, notamment les sculptures que l'on peut voir sur les côtés. Frédéric précise « *et les sculptures que l'on ne peut pas voir parce que cachées par le pilier. Une des sculptures représente une licorne. Cela a été une grande énigme, pourquoi une licorne sur les fonts baptismaux, j'ai réalisé une enquête en termes d'histoire de l'art, d'histoire tout court et également par rapport à*

*la liturgie. Cette vasque est unique, on est peut-être là sur une pierre que Saint Simon a voulu, connu et ramené. Ce n'est pas une roche d'ici, on peut situer l'époque de la vasque entre le 10<sup>e</sup> et le 12<sup>e</sup> siècle, le préroman. »*

L'artiste se documente, découvre par la lecture de romans du moyen âge cet imaginaire où les animaux font partie de la littérature mais aussi présents dans la théologie. Il ajoute « *on va trouver souvent sur un tableau la figure de la Vierge et la figure de la licorne qui y sont associées, la licorne représentant la pureté. Animal imaginaire purifiant l'eau, elle devient la gardienne de l'eau bénite contenu dans la vasque. L'eau était également protégée par un couvercle très solide dont les éléments métalliques de*

*fixation sont encore visibles sur les bords.* »

Frédéric s'inspire du baptistère pour réaliser son œuvre. La pierre, matériau fondateur dans lequel est réalisée la vasque et l'eau contenue dans celle-ci. Il précise : « *pour matérialiser l'eau par une matière, c'est le verre qui s'en approche le plus, par sa transparence, sa capacité à recevoir du mouvement, à contenir. J'ai fait appel au centre verrier de Meisenthal en Moselle qui a réalisé 8 bols en y incorporant à ma demande du sable et des petites pierres prélevés à la source du Doubs. Le chiffre 8 correspondant aux 8 angles du baptistère, un chiffre important dans la religion catholique et au 8<sup>e</sup> jour, qui n'existe pas dans notre*



calendrier mais considéré comme le jour de la résurrection du Christ. Le verre, matériau vivant rejette par la suite le sable, c'est la notion de pureté-impureté. » J'ai baptisé l'œuvre « l'asymptote de la licorne, terme emprunté à la géométrie désignant la beauté et la pureté tentant de se rejoindre sans jamais y parvenir. »

L'église de Mouthy était ouverte cinq après-midi par semaine en présence d'un médiateur qui présentait l'œuvre réalisée. Un compromis a été trouvé avec l'équipe paroissiale pour les 2 autres jours, des bénévoles accueillent les visiteurs. L'église a eu un taux fréquentation très important, soit 1912 personnes, le double des autres sites, ce qui ravi Cathy Hérault, la présidente de l'association. C'est une belle aventure pour le village d'avoir redécouvert cette vasque, l'objet le plus ancien du village de son patrimoine, bien plus ancien que la pierre de la Dîme. L'œuvre de l'artiste démontée, comment agencer l'espace autour de la vasque, fallait-il la déplacer, et dans quel endroit de l'église. La DRAC n'y était pas favorable, craignant qu'elle ne se fende lors des manipulations. Paraissant un peu compliquée, la concertation entre la

Commune, la Paroisse, la commissions d'art sacré du Diocèse, la DRAC a permis de mettre en valeur cette belle vasque et à chacun croyant ou non de venir l'admirer. Effectivement, comme l'a dit Frédéric, ce fut une belle aventure !

Éric Berthet-Tissot



## LES PISSOTIÈRES AU BORD DU DOUBS



C'est une très rare photo récupérée d'un film qui rappellera des souvenirs aux plus de 40 ans. Indifféremment appelés les pissoirs ou pissotières, plus élégamment on préférera les pissotières quoique Albert Letoublon les nomme les vespasiennes, mais restons dans notre village !

Elles avaient bien fière allure ces pissotières dans leur style art déco. Exclusivement réservées à la gent masculine, elles étaient situées derrière la fruitière, à l'angle du pont de l'église et tout au bord du Doubs. Très rustiques, d'un fonctionnement et d'un entretien incomparable, les effluents partaient directement dans la rivière. Il ne fallait pas y stationner très longtemps en hiver, mais pas beaucoup plus en été, tant par les odeurs dégagées se mêlant à celles du petit lait que par la présence des mouches !

Jeannot Guyon-Roy se rappelle de la forte affluence d'utilisateurs à la sortie des célébrations religieuses. Victimes des affres du temps, corrodées à leurs pieds, elles n'avaient plus lieu d'être au moment où l'assainissement se réalisait dans le village. Les pissotières ont disparu du paysage à la fin des années 1980.

Éric Berthet-Tissot

### Fondue Géante

## A Mouthy

Organisée par Mouth/Anim

**Samedi 9 Mars 2024**

Fondue, Dessert, Café, 20 €  
Menu enfant jusqu'à 11 ans  
10 €

A partir de 18h30 à la Salle Polyvalente  
Recevez votre  
**INDISPENSABLE** au  
06 77 19 56 59 ou  
<http://www.mouthy.com/actualites/fondue-geante>  
adresse : Le Chalet, 7 Montagnards



### RANDONNEE NOCTURNE GOURMANDE MOUTHE

Site Choc Liodet (Direction Suisse)

**Mercredi 21 février 2024**

10<sup>ème</sup> édition Haltes repas le long du parcours

Départ libre de 18h30 à 20h00

Partenaires :  
• 5 km à pied avec entraîneur  
• Parcours vallonné, accessible à tous  
• 8 km de randonnée  
• Accès gratuit à la bibliothèque

Réservation :  
• Haltes de descente  
• Renseignements : 06 89 85 61 61

Organisée par l'Association sportive de la commune de Mouthy



### DESCENTE OU MARCHÉ AUX FLAMBEAUX AU PROFIT D'ENFANCE ET MONTAGNE

**LE 18 FEVRIER**  
A PARTIR DE 18H30

VERRE DE L'AMITIE, VIN CHAUD ET THE  
INSCRIPTION POUR LA DESCENTE AUX FLAMBEAUX  
ET ACHAT DE LUCIOLES AU CHALET ESF  
LE DEPART DE LA DESCENTE OU DE LA MARCHÉ  
EST PREVU VERS 19H  
RENDEZ-VOUS CONVIVAL ATOUR D'UN FEU ET  
ANIMATIONS JEUX

École de Ski Français du Val de Mouthy  
BP 23 - 33300 Mouthy  
Tel : 05 81 81 23 13 / 06 71 19 23 40  
esf@valdemouthy.com

### LES JEUX DES GAIS MONTAGNARDS

**SAMEDI 6 AVRIL** 20h

## SALLE DES FETES DE MOUTHE

CONCERT DE LA BATTERIE-FANFARE DE MOUTHE

Avec l'Harmonie de Mouthy

**BUVETTE**  
ENTRÉE LIBRE



### MEGA LOTO Mouthy

**SAMEDI 27 AVRIL 2024**

Départure 18h30 à 19h - Début à 20h  
et tirage exceptionnel à 21h00. Organisé par Mouthy

+ de 18'000€ de lots

1 voiture, bons d'achat de 1000€, 800€, 500€  
nombreux lots, paniers garnis...

**T DACIA Sandero à gagner**

Info et resa : 07.44.52.16.72 ou [mouthy.loto@gmail.com](mailto:mouthy.loto@gmail.com)

### CONCOURS DE TAROT

**MERCREDI 1<sup>er</sup> MAI**

SALLE DES FETES DE MOUTHE

INSCRIPTIONS 13h30  
COUP D'ENVOI 14h30  
RESTAURATION ET BUVETTE  
INSCRIPTION 15€ (20€ avec assiette)  
NOMBREUX LOTS

Par Les Gais Montagnards

Réservations souhaitées au  
06.89.85.61.61

### A L'ATTENTION DES MAMANS MEUTHIARDES

Mouthy/Anim vous propose d'être  
votées la 7<sup>ème</sup> de Mars !

SAMEDI 23 MARS 2024  
De 11h à 18h au Chalet de Mouthy  
Café, boissons, animations, jeu  
Plus de détails sur le site  
de Mouthy : [www.mouthy.com](http://www.mouthy.com)

Participation gratuite pour Mouthy/Anim en  
collaboration avec le Centre de la Femme, 17 rue de  
la Poste

Pour plus d'informations contactez  
MOUTHY/ANIM au 06.89.85.61.61

### GALA GYM & DANSE

**Samedi 29 juin 2024**  
à partir de 18h00

Représentation artistique  
gym et danse  
de 3 ans à 15ans

Gymnase de Mouthy

entrée gratuite Petite restauration sur place  
Imprimé par nos soins

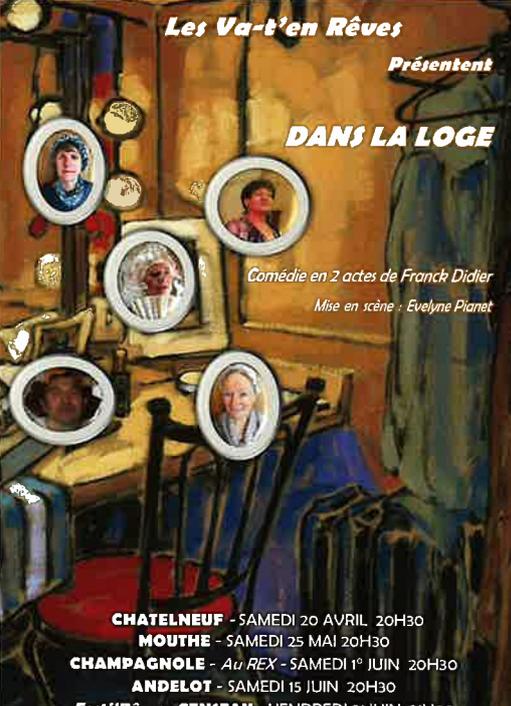
### Les Va-t'en Rêves

Présentent

## DANS LA LOGE

Comédie en 2 actes de Franck Didier  
Mise en scène - Evelyne Pianet

**CHATELNEUF - SAMEDI 20 AVRIL 20H30**  
**MOUTHE - SAMEDI 25 MAI 20H30**  
**CHAMPAGNOLE - Au REX - SAMEDI 1<sup>er</sup> JUIN 20H30**  
**ANDELOT - SAMEDI 15 JUIN 20H30**  
**Fest'Réves - CENJEAU - VENDREDI 21 JUIN 21H00**



### La TerrAlpages

**DIMANCHE 9 JUIN**  
MOUTHE - SOURCE DU DOUBS

## RANDO VTT VTTAE

42 KM 1110M 28 KM 516M

RESTAURATION SUR PLACE  
A PIED RANDO 8 KM

**COSTE** **PAGÈS**

INFOS & INSCRIPTIONS

### Marché de Noël à Mouthy

LA COMMUNE DE Mouthy vous  
invite

Date d'ouverture de la boutique

Carne d'identité  
pour les enfants  
à partir de 10 ans

Animations  
pour les enfants  
à partir de 10 ans

Animations  
pour les adultes  
à partir de 18 ans

### MOUTHE - 3 RUE CARY BROUMET

## PARKING ERPAD MOUTHE

631 1711

**LUNDI 20 MAI 2024**

## VIDE grenier

BUVETTE ET RESTAURATION  
SUR PLACE AU PROFIT DES  
RESIDENTS DE L'ERPAD

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS AU 06.30.47.72.04

### La Bière

**6 & 7 JUILLET 2024**  
A PARTIR DE 18H00

**À LA SOURCE**

ANIMATIONS  
DÉGUSTATIONS DE BIÈRES ARTISANALES

CONCERTS  
PETITE RESTAURATION

### Défilé du 14 juillet

Venez partager un moment de convivialité dès 19 heures sur la place de la mairie de Mouthy, pour un apéritif offert par la municipalité !

**Au programme**

- Démonstration des Mounthy's Dancers (danse country)
- Animations musicales

Défilé aux lampions dès 21 heures en compagnie de la batterie fanfare "Les Gais Montagnards"

Perite restauration et buvette sur place !

*Si nécessaire, un apéritif offert par la municipalité sera servi à la buvette.*

## 1944

### Dimanche 8 Septembre

## 80<sup>e</sup> anniversaire de la libération de Mouthy

# 2024

10h messe / 11h monument aux morts / 11h30 grand défilé / apéritif offert par la municipalité place de la mairie / repas / animations

## FÊTE PATRONALE DE MOUTHE

### JEUDI 15 AOÛT 2024

10h30 : Messe

À partir de 10h00

Au départ de la Mairie, allée de la croix, 100m et à La Chapelle Montagnarde

Concert à la salle polyvalente de la batterie fanfare "Les Gais Montagnards"

Apéritif offert par la municipalité

à 22h00

Place d'Artois, (au-dessus de la Chapelle)

Le week-end : Fête Foraine

### Concours Agricole

## Défilé Animations

21 septembre 2024

### COMICE MOUTHE

## BUVETTE

DEJEUNER

LAUNCHER

DINER

Sur réservation

Préparé par "Le Chalet de la Source"

## BAL

avec l'Orchestre Française

## Shopping

du 29 novembre au 1<sup>er</sup> décembre

Salle Polyvalente MOUTHE

Entrée libre

## DIMANCHE 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE

### À 18H30

#### MAIRIE - SALLE D'HONNEUR

## Illuminations et boîte aux lettres du Père Noël

Un concert sera donné par les Gais Montagnards ainsi que par la chorale. Celui-ci sera suivi d'un vin chaud accompagné de pizzas de Pizz' Arlequin

Nous serons ravis de vous voir nombreux lors de cet événement !

Chaque enfant du village aura l'occasion, jusqu'au 20 décembre, de déposer sa lettre au Père Noël dans la boîte aux lettres prévue à cet effet dans le hall de la mairie

Nous nous assurons de transmettre ces lettres au Père Noël !

Pour que le Père Noël puisse répondre à chaque enfant, qu'ils n'oublient pas de mettre au dos de leur lettre leur nom, prénom et adresse postale

La municipalité

Entrée libre

## Octobre Rose

### A Mouthy

## Samedi 5 Octobre 2024

### dès 17h

L'équipe de Mouth'Anim vous attends Place des Pampiers

Inscription 10€

Marche/Course + Lot

Inscription 15€

Marche/Course + Lot + Repa (soupe aux pois + Frites/Saucisse + tarte et café)

Jus de Fruits offert par la Mairie

Animation par le Groupe Accordeon de Carole Martini

Inscription recommandée sur Helloasso et possible sur place

LA LIGUE CONTRE LE CANCER

Mouthy

## FOOTBALL CLUB LAC REMORAY VAUX

# LOTO

## GÉANT

+ DE 13 000€ DE LOTS

LES CARTONS COMPLETS à 200€

3 FINALES à 2500€

+ VITRINE DE NOËL

## SAMEDI 23 NOVEMBRE

### 19H30 SALLE DE MOUTHE

BUVETTE ET PETITE RESTAURATION SUR PLACE - PAIEMENT EN CB - OUVERTURE 17H30

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS SUR PLACE DANS LA LIMITE DISPONIBLE AU 06.14.55.47.42

NOM : \_\_\_\_\_

PRENOM : \_\_\_\_\_

NBR DE PERS. : \_\_\_\_\_

TELEPHONE : \_\_\_\_\_

x 1 CARTES à 10€

x 10 CARTES à 100€

x 1 CARTES à 20€

x 10 CARTES à 200€

TOTAL : \_\_\_\_\_ €

## BAL COUNTRY

Des Mounthy's Dancers Avec Blue Night Country

Salle Polyvalente de Mouthy

Stages avec les professeurs (Dance Valley) de 17h à 19h

tarif : 12€

## CONCOURS DE POINTAGE

### SAMEDI 2 NOVEMBRE 2024

## GAEC DU PRE BOUILLET

25340 MOUTHE

REPAS

BUVETTE

POINTAGE BOVINS ET EQUINS A PARTIR DE 10H00

Présentation d'un lot de vaches

Quinté de mameilles

## 5<sup>ème</sup> MAIE

### SAMEDI 19 OCTOBRE 2024

BLACKRAIN

The Rumples

LOVEGRIVE

## SAMEDI 26 OCTOBRE

### SALLE DES FÊTES DE MOUTHE à 20h

## 13<sup>ème</sup> MOULES-FRITES

DES GAIS MONTAGNARDS

MOULES/FRITES A VOLONTÉ

FROMAGE - DESSERT - CAFÉ - BUVETTE

MENU ADULTE 20€ - ENFANTS 10€ (jusqu'à 10 ans)

Reservations sur le groupe

## Minoritaire

Reservations :

Le Président Julien : 06.89.85.61.61

Autres de tous les musiciens

# ART ET MUZ'

## Que la musique résonne aux quatre coins du territoire !



**Créée en 2006 pour partager la passion de la musique, l'École de Musique Art&Muz est une association dynamique ancrée au sein de la Communauté de Communes des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs.**

En cette rentrée 2024, elle accueille 180 adhérents encadrés par une équipe de 14 professeurs qualifiés, une cheffe de projet artistique et une directrice.

### Art&Muz propose des apprentissages en :

- Formation Musicale, en cours collectifs, par niveau ;
- Pratique instrumentale (14 instruments), en cours individuels ;
- Eveil musical et Classe Découverte ;

Préparation aux examens fédéraux de fin de cycle : Art&Muz est affiliée à la Fédération Musicale de Franche-Comté

- Partage musical grâce aux ateliers de Pratique collective – Petit orchestre, Ensemble Cordes, Chorales pour enfants et adultes – et lors des concerts et spectacles ouverts au public. Les élèves peuvent aussi intégrer les Harmonies et Batteries-Fanfars locales – UMJ à Jougne, Gais Montagnards à Mouthy, BF de Labergement-Sainte-Marie-.

Art&Muz s'engage sur le territoire dans la vie associative et culturelle et participe aux manifestations locales : Marché de Noël 2024 aux Hôpitaux-Neufs, Téléthon 2025 à Labergement-Sainte-Marie...

### 1. UNE ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE INVESTIE ET QUALIFIÉE

- 14 professeurs qui accompagnent chaque élève dans son parcours musical, avec une approche pédagogique personnalisée ;
- Une cheffe de projet artistique qui monte les spectacles sur le territoire, en lien avec l'équipe pédagogique ;
- Une directrice qui veille au bon fonctionnement de l'école.

### 2. DES COURS ALLIANT FORMATION COMPLÈTE ET PLAISIR DE JOUER

- Tous niveaux et tout public, enfant ou adulte ;
- 14 instruments proposés : accordéon, batterie, chant individuel, clarinette, cor, euphonium, flûte traversière, guitare classique, guitare électrique, piano, saxophone, trombone, trompette et violon.

### 3. DES STAGES ET ATELIERS PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

- Stages thématiques ou Cours parallèles ;
- Exemple : éveil musical en février 2025 et découverte musicale (avec le soutien de la CCLMHD) en avril 2025.

### 4. DES SPECTACLES ET ANIMATIONS TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

- Donner aux élèves l'opportunité de partager leur travail et de s'épanouir dans le cadre de représentations, spectacles et concerts, impliquant toutes les classes et tous les niveaux : Marché de Noël aux Hôpitaux-Neufs le 07/12/2024, Portes Ouvertes le 17/05/2025, Téléthon en décembre 2025...
- Intervention en milieu scolaire pour faire découvrir Art&Muz à un public nouveau.

### 5. UNE PRÉSENCE SUR 4 COMMUNES

Jougne, Labergement-Sainte-Marie, Les Hôpitaux-Neufs et Mouthy, pour un accès facilité.

#### Art&Muz

#### Lieu de formation, de création et de partage

27 Route des Alpes – 25370 Jougne

✉ [artetmuz.contact@gmail.com](mailto:artetmuz.contact@gmail.com)

Ecole de musique – Association Loi 1901

SIRET : 488 841 479 00014

Code APE : 85.59B



## ACTUALITÉS DE L'OFFICE DE TOURISME DU PAYS DU HAUT-DOUBS



### Changement de Direction :

Depuis le 15 avril 2024, Aurélie Roy assure la fonction de Directrice de l'Office de Tourisme du Pays du Haut-Doubs. Originnaire du Haut-Doubs et présente dans la structure depuis 2006, Aurélie poursuit son engagement au service du territoire, en lien avec l'équipe, la gouvernance et les acteurs locaux.

### Classement de l'Office de Tourisme en catégorie 1 :

L'équipe de l'Office de Tourisme du Pays du Haut-Doubs est impliquée dans une démarche de progrès permanente qui a pour objectifs :

- d'améliorer la qualité de ses services et prestations ;
- de garantir un accueil d'excellence et la satisfaction de ses clients ;
- d'accroître la notoriété de la destination Haut-Doubs.

En juin 2024, cet engagement collectif a été récompensé par un arrêté préfectoral de classement de l'Office de Tourisme en catégorie 1 (niveau le plus exigeant). Une belle reconnaissance pour le territoire, qui vient compléter la labellisation Qualité Tourisme™ obtenue à l'automne 2023.

Ouverture du Bureau d'Informations Touristiques de Mouthé pour la saison hiver 2025 :

### Une nouvelle adresse pour le Bureau d'Informations Touristiques de Mouthé :

Afin d'être plus proche des flux de visiteurs, le Bureau d'Informations Touristiques de Mouthé a été transféré au cœur de la commune au début de la saison estivale 2024. La nouvelle adresse est la suivante : 3 bis rue de la Varée.

Le nouveau local a été aménagé de manière à offrir un espace d'accueil convivial et chaleureux aux différentes clientèles. La signalétique apposée à l'extérieur permet d'être facilement identifiable et d'affirmer l'identité du Haut-Doubs.



 <b>BUREAU D'INFORMATIONS TOURISTIQUES DE MOUTHE</b> 3 bis, rue de la Varée - 25240 MOUTHE 03 81 69 22 78 - valdemouthé@destination-hautdoubs.com www.destination-haut-doubs.com	
<b>JANVIER</b> du lundi 6 janvier au vendredi 7 février 2025	<b>Lundi : 9h-12h30 / 13h30-17h</b> <b>Mercredi et vendredi : 9h-12h30</b>
<b>VACANCE D'HIVER</b> du samedi 8 février au dimanche 9 mars 2025	<b>Lundi et mardi :</b> 9h-12h30 / 13h30-17h <b>Mercredi : 9h-12h30</b> <b>Samedi : 14h-17h</b> <b>Dimanche : 9h-12h30</b>
<b>MARS</b> du lundi 10 mars au dimanche 16 mars 2025	<b>Lundi : 9h-12h30 / 13h30-17h</b> <b>Mercredi et vendredi : 9h-12h30</b>



# L'ATELIÉES

*Un lieu de rencontre entre créateurs et public*

## Qui êtes-vous ?

Nous sommes 4 entrepreneuses à avoir créé l'association L'Ateliées en 2024. Nous nous connaissions plus ou moins, et au fil des rencontres nous faisons le même constat que nous nous sentions isolées chacune chez-soi dans nos activités. L'idée a émergé de créer un lieu permettant de nous rassembler.

Nous nous sommes mises en quête d'un local et nous avons trouvé notre bonheur au 3bis rue de la Varée. Et nous ne remercierons jamais assez le propriétaire pour avoir eu confiance en notre projet. Certes ce lieu ne peut pas nous accueillir dans nos phases créatrices par manque de place mais au moins en point de vente et lieu de rencontres entre créateurs et le public, puisque les heures d'ouverture sont tenues par les créatrices fondatrices de l'association. Après avoir trouvé le local, nous sommes parties à la recherche d'autres créateurs souhaitant partager un petit bout de vitrine (moyennant une participation financière). C'est comme cela que nous avons ouverts la boutique avec 6 autres créateurs le 22 juin dernier.

## Pourquoi Mouthé ?

À vrai dire la question ne s'est pas posée. Deux des initiatrices du projet habitent la commune depuis quelques années. Nous aimons vivre dans ce village. C'était ici et pas ailleurs ! C'est un village qui détient un vaste potentiel qui ne demande qu'à être développé davantage au niveau culturel et commercial. D'ailleurs, nous avons

de très bons retours des clients locaux ravis d'avoir une boutique de ce genre proche d'eux. Ce qui leur évite d'aller jusqu'à Pontarlier ou Champagnole pour trouver des présents, souvent uniques et originaux.

## Ce que vous pouvez trouver à la boutique ?

Nous fonctionnons par trimestre avec les créateurs. Ainsi tous les 3 mois, il y a des nouveautés.

À ce jour nous avons accueilli des créateurs de bougies, de bijoux avec minéraux, avec fleurs séchées, en couture, d'aquarelles, d'illustrations, de décoration, de céramiques, de photographies animalières. Le champ des possibles reste ouvert mais vous ne trouverez que des créateurs locaux.

Nous souhaitons plus qu'une boutique ! Après cette phase d'ouverture nous allons pouvoir développer nos idées : mise en place d'ateliers et petits évènements, création d'un espace de co-working avec accès wifi moyennant le coût de l'adhésion à l'association. Si vous souhaitez soutenir notre projet vous pouvez également nous faire un don puisque nous sommes une association à but non lucratif ne bénéficiant d'aucune subvention à ce jour.

La boutique est ouverte :  
Mercredi de 14h30 à 18h30,  
Jeudi, vendredi et samedi de 9h30 à 12h  
et de 14h30 à 18h30,  
Et le dimanche de 10h à 12h30.

✉ [lateliees@gmail.com](mailto:lateliees@gmail.com)  
f L'Ateliées Mouthé  
📷 [lateliees.mouthé](https://www.instagram.com/lateliees.mouthé)



# Mouthy PRATIQUE

## Commune de Mouthe

3 Grande rue  
Lundi, mercredi, vendredi 10 h-12 h  
et 13 h 30-17 h 30 / Mardi et jeudi 10 h-12 h  
et 16 h-17 h 30 - Tél. 03 81 69 27 45  
Email: [commune@mouthe.fr](mailto:commune@mouthe.fr)  
Site: [www.mouthe.fr](http://www.mouthe.fr)

## Maison France Services - Agence postale communale - Service des passeports et CNI

1 Grande rue  
Tél. 09 82 81 55 46  
[maisonfranceservices@mouthe.fr](mailto:maisonfranceservices@mouthe.fr)  
Site: [www.mouthe.fr](http://www.mouthe.fr)

## Horaires Maison France Services + Passeports :

Lundi et vendredi :  
9h à 12h30 et 14h à 17h30  
Mardi et jeudi : 9h à 12h30 et 14h à 17h  
Mercredi : 14h à 17h  
[passeports.cni@mouthe.fr](mailto:passeports.cni@mouthe.fr)

## Horaires poste :

Lundi et vendredi :  
9h à 12h30 et 14h à 17h30  
Mardi et jeudi : 9h à 12h30 et 14h à 17h  
Mercredi : 9h à 12h30

## Salle polyvalente (réservations)

Tél. 03 81 69 27 45

## Bibliothèque

3 Grande rue  
Le mercredi de 14 h à 18 h 30  
Renseignements auprès de  
M<sup>me</sup> Thiébaud 03 81 69 24 65 ou auprès  
de M<sup>me</sup> Moutenet à la  
Maison France Services

## Communauté de Communes des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs (CCLMHD)

5 rue de la Caserne  
25370 Les Hôpitaux Vieux  
Tél. 03 81 49 10 30 - [www.cclmhd.fr](http://www.cclmhd.fr)  
Du lundi au jeudi : 8 h 30-12 h / 13 h 30-17 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à 12 h

## Déchetterie

**En été :** lundi de 11 h à 12 h / mercredi de 17 h à 19 h / jeudi de 15 h 30 à 16 h 30  
samedi de 13 h 30 à 16 h 30

**En hiver :** lundi de 11 h à 12 h / mercredi de 17 h à 18 h / samedi de 13 h 30 à 16 h 30  
Les horaires sont modifiés avec le changement d'heure. Le temps de déchargement doit être compris pendant ces horaires.

## Centre périscolaire de loisirs

Familles Rurales Le P'tit Tétrás  
3 Grande rue - Tél. 03 81 69 19 87  
[tetras.mouthe@gmail.com](mailto:tetras.mouthe@gmail.com)

## Micro-crèche

Les Flocons  
68 Grande rue - Tél. 03 81 89 70 95  
[tetras.mouthe@gmail.com](mailto:tetras.mouthe@gmail.com)

## PMI - Relais petite enfance - Santé au travail

Tél. 03 81 46 94 49  
PMI (Protection Maternelle et Infantile)  
Tél. 03 81 38 87 60

## Pharmacie

Pharmacie de la Source  
2 Grande rue  
Tél. 03 81 69 21 23  
Fax : 03 81 69 12 08

## ADMR service à domicile

22 rue Cart Broumet  
Permanences les lundis, mardis et jeudis  
de 10 h à 12 h  
Tél. 03 81 69 13 33

## Hôpital local René Salins

9 rue Cart Broumet  
Tél. 03 81 69 22 81 - Fax : 03 81 69 13 47

## Centre de soins infirmiers

7 rue Cart Broumet  
Lundi, mercredi et jeudi de 8 h à 9 h  
Samedi de 8 h à 8 h 30  
uniquement sur RDV  
Tél. 03 81 69 12 86

## SSIAD du pays de Mouthe

(Service d'aides-soignantes à domicile)  
7 rue Cart Broumet  
Tél. 03 81 69 21 62  
Fax : 03 81 69 20 76  
[ssiad-mouthe@wanadoo.fr](mailto:ssiad-mouthe@wanadoo.fr)  
Du lundi au vendredi sur RDV

## Maison de santé de Mouthe

7 rue Cart Broumet - 25240 Mouthe  
Docteurs Clémence Baiet,  
Elora Guinebretière et Valentin Courteille,  
Médecins : Tél. 03 81 69 86 10

## Ostéopathes

Miléna Bianchini et Aude Lefèbvre  
Tél. 07 82 93 97 72

## Pédicure podologue

Mélanie Langel  
Tél. 03 81 38 46 70 - 06 76 48 15 02

## Sage-femme

Audrey Guidat  
Tél. 06 47 62 22 44

## Infirmière Asalée

(Action de santé libérale en équipe)  
Tél. 03 81 69 86 10

## Orthophoniste

Hélène Cayet 06 88 76 87 80 et Lise Scalabrino 07 87 86 16 30 - Inscriptions liste d'attente sur [perfactive.fr](http://perfactive.fr)

## Dr Grenard

11 rue Cart Broumet  
Tél. 03 81 39 29 29 - 09 66 94 15 05

## Dentistes

Docteurs Monnot François  
et Anne-Monique  
34 rue de la Varée  
Tél. 03 81 69 21 77

## Psychothérapie et EMDR-DSBA

Nicolas Devigne-Lafaye  
6 rue du Stade  
Tél. 06 89 21 03 63 (sur RDV)

## Psychologue

Emmanuelle Agussol-Sylvestre  
50 Grande rue  
Tél. 03 81 38 15 48 (sur RDV)  
[eas.psy@gmail.com](mailto:eas.psy@gmail.com)

## Énergétique traditionnelle chinoise

Stephan Devigne-Lafaye  
6 rue du Stade  
Tél. 06 82 52 84 31 (sur RDV)

## Masseur-kinésithérapeute

Stéphanie Dos Reis Serra  
7 rue Cart Broumet

## Sophrologue

Sandrine Bettinelli  
10 rue de l'étang  
Tél. 06 81 09 07 98

## Soins énergétiques et Reiki

Anouk Page  
48, Impasse de la Queue du Loup  
Tél. 06 64 16 96 67

## Consultante nutritionnelle

Nadine Gamet  
Les Touradons - 25240 Mouthe  
Tél. 06 67 29 01 00

## Thérapie Holistique

Maud Salvi  
14 rue de la Source du Doubs  
Tél. 06 71 21 13 94

## Ostéopathe animaliers

Lucie Forestier : 06 70 92 52 19

## Consultante en RH

Exponen'ciel  
Françoise Guyard - Coach certifiée  
Tél. 06 76 43 66 26

## Taxi Pierre

Pierre Clauzel  
Tél. 06 10 07 35 70

## Pompes Funèbres Donier-Meroz

13 Place de l'Église  
Tél. 03 81 39 14 66

## Office Notarial

3 rue de la Varée - 25240 Mouthe  
Tél. 03 81 69 23 43

## Association des Donneurs de Sang bénévoles

Labergement-Sainte-Marie / Mouthe  
Nadine Grémion  
52 Grande Rue (Mouthe)  
Tél. 03 81 69 21 81